

**UNIVERSITÉ PALACKÝ D'OLOMOUC**

**Faculté des lettres**

**Département des études romanes**

**La Suisse est-elle toujours un paradis fiscal?**

**Switzerland is it still a tax haven?**

Mémoire de licence

Auteur : Anna Tarasová

Directeur de recherche: Mgr. Geoffroy Yrieix Bletton

Olomouc 2018

## **Déclaration**

Je déclare sur l'honneur avoir rédigé mon mémoire de licence « La Suisse est-elle toujours un paradis fiscal? » sous la responsabilité du directeur de mémoire Mgr. Geoffroy Yrieix Bletton et voir cité toutes les sources d'informations disponibles.

A Olomouc le .....

Signature .....

## **Remerciement**

Je tiens à remercier mon directeur de recherche de mon mémoire de licence, Mgr. Geoffroy Yrieix Bletton, pour ces conseils et pour les consultations qui m'ont aidés à élaborer ce travail.

# Tables des matières

<b>Introduction .....</b>	<b>6</b>
<b>I. Les paradis fiscaux.....</b>	<b>8</b>
I.1 La définition des paradis fiscaux .....	8
I.2 Histoire et évolution des paradis fiscaux .....	9
I.3 Les pays considéré comme paradis fiscaux .....	10
I.4 La Société offshore .....	12
I.5 La Société onshore.....	13
<b>II. Les institutions qui lutte contre les paradis fiscaux.....</b>	<b>14</b>
II.1 L'Organisation du coopération et du développement économique .....	14
II.1.1 La liste blanche .....	15
II.1.2 La liste grise .....	15
II.1.3 La liste noire de paradis fiscaux .....	16
II.2 L' Union Européenne .....	16
II.3 Le Groupe d'action financière .....	18
II.4 Le Conseil ECOFIN .....	19
<b>III. La Suisse.....</b>	<b>21</b>
III.1 Informations générales.....	21
III.2 Les cantons .....	23
III.3 Le système bancaire suisse .....	24
III.4 Histoire du système bancaire suisse.....	24
III.5 Les banques en Suisse.....	27
III.5.1 La Banque nationale suisse .....	27
III.5.2 Les grandes banques .....	27
III.5.3 Les banques cantonales .....	27
III.5.4 Les banques coopératives (les banques du groupe « Raiffeisen Suisse »).....	28
III.6 Le secret bancaire suisse .....	29
III.6.1 Situation actuelle du secret bancaire .....	30
<b>IV. Analyse de la Suisse selon le conception de paradis fiscal .....</b>	<b>33</b>
IV.1 La Suisse – paradis fiscal pour les sociétés .....	33
IV.1.1 L'exemple du canton de Zoug.....	40

IV.1.2 La Suisse selon les critères de L'Organisation de coopération et du développement économique .....	41
IV.2 Evaluation de la Suisse selon le conception de paradis fiscal .....	43
<b>Conclusion.....</b>	<b>45</b>
<b>La liste des abréviations utilisées.....</b>	<b>46</b>
<b>Résumé .....</b>	<b>47</b>
<b>Sources .....</b>	<b>48</b>
Bibliographie .....	48
Sitographie.....	48
<b>Liste des graphiques.....</b>	<b>50</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>51</b>
<b>Annotation en français.....</b>	<b>54</b>
<b>Annotation en anglais .....</b>	<b>55</b>

## Introduction

La Suisse est un pays européenne qui est très connu pour son système bancaire qui est l'un de plus développé au monde. La Suisse est également souvent citée dans le contexte de paradis fiscal et elle est considéré comme « un grand père de paradis fiscaux » et comme un paradis fiscal traditionnel.

Les paradis fiscaux sont un sujet très actuel pendant les années dernières. Les affaires de fraudes fiscales et évasions fiscales (Panama Papers, Paradise Papers, Swiss Leaks) ont causé le pression des Etats et des organisations internationales (l'Organisation de coopération et du développement économique, le Conseil ECOFIN, le Groupe d'action financière,) et de l'Union européenne contre les paradis fiscaux. La situation de la Suisse en tant que paradis fiscal a aussi changé avec la pression de l'Union européenne.

Le premier chapitre de cet mémoire est consacré au paradis fiscaux en général. Pour comprendre la situation de la Suisse comme un paradis fiscal, il est important de connaître le fonctionnement des paradis fiscaux et les caractères typiques pour les paradis fiscaux. Dans le premier chapitre sont aussi mentionnés les sociétés offshore et les sociétés onshore qui jouent un grand rôle dans la problématique des paradis fiscaux et qui sont très liés avec le secteur bancaire en Suisse.

Le chapitre suivant désigne les institutions qui luttent contre les paradis fiscaux – ça signifie qu'ils luttent contre les fraudes et les évasions fiscales, le blanchiment de capitaux et contre les autres activités illégales. L'attention est concentrée surtout à l'Union européenne parce que l'Union européenne est l'un de acteur principal dans la lutte contre les paradis fiscaux. Ensuite, nous allons parler de liste noire de paradis fiscaux qui a été publié par l'Union européenne en décembre 2017. Dans ce chapitre sont mentionnés les pays qui sont les paradis fiscaux traditionnel.

Le troisième chapitre se consacre à la Suisse et son secteur bancaire. Avant tout, le chapitre désigne la Suisse et les cantons en Suisse. Les cantons sont une partie très important dans la description de la Suisse comme un paradis fiscal. Ensuite, nous allons parler de système bancaire suisse et son histoire, nous allons consacrer au secret bancaire suisse et aussi aux banques en Suisse et leur rôle dans le système bancaire suisse.

Dans le quatrième chapitre qui est en même temps la partie pratique nous allons analyser la Suisse dans le conception de paradis fiscal. Dans la première partie de la partie pratique, nous allons concentrées sur les critères de la Suisse comme un paradis fiscal pour les sociétés et pour les personnes physiques. Il s'agit de taux d'imposition dans les cantons suisses,

l'analyse de la Suisse selon les critères de l'Organisation de coopération et du développement économique, la situation en Suisse pour les entreprises internationales, etc.

Dans la deuxième partie de quatrième chapitre nous allons analyser les faits encore une fois et nous essayons de répondre à la question, est-ce que la Suisse est toujours un paradis fiscal ou pas.

# I. Les paradis fiscaux

## I.1 La définition des paradis fiscaux

La terme « paradis fiscaux » n'a pas une définition officielle et précise par contre nous pouvons trouver des interprétations de ce groupe de mots. L'une des interprétations de paradis fiscaux explique que : « *Un paradis fiscal est un pays ou un territoire où la fiscalité est très faible par rapport à ce que la personne qui parle considère comme la norme. Il se définit donc de manière relative et pour certains domaines d'activité. La définition peut aussi s'appliquer à une partie d'un pays. Ainsi, une "zone franche" constitue un paradis fiscal à l'intérieur d'un pays où la fiscalité est élevée.* »<sup>1</sup>

En général, les paradis fiscaux sont des petits territoires, des parties de pays ou d'États (très souvent ce sont les îles inconnues). Ils sont caractérisés par un taux d'imposition faible et par un grand nombre d'opérations internationales.<sup>2</sup>

L'OCDE (L'Organisation de coopération et du développement économique) résout le problème de paradis fiscaux. Selon L'OCDE n'existe pas une définition précise et unique qui peut identifier un pays comme un paradis fiscal. L'OCDE a publié quatre critères d'après lesquels, les pays peuvent être définis comme un paradis fiscal.

Le premier critère (publié par l'OCDE) s'occupe de l'absence d'impôt ou d'un très faible niveau de l'imposition. Ce critère est très important mais l'OCDE admet qu'il faut ajouter des autres critères pour analyser un pays comme un paradis fiscal. L'OCDE admet que chaque pays a un choix libre de décider du montant des impôts pour les sociétés ou pour les personnes physiques résidents.<sup>3</sup>

Comme le deuxième critère l'OCDE mentionne les obstacles de la transparence et de l'échange d'informations. Souvent, dans la fiscalité du paradis fiscal sont les obstacles (il s'agit de loi ou de règlement) qui empêchent de l'échange d'informations dans les buts fiscaux avec les autres pays. L'absence de la transparence est liée au concept du secret bancaire.

---

<sup>1</sup> TOUREV, Pierre. Paradis fiscal, Toupie.org [en ligne][consulté le 26 mars 2018] Disponible sur [http://www.toupie.org/Dictionnaire/Paradis\\_fiscal.htm](http://www.toupie.org/Dictionnaire/Paradis_fiscal.htm)

<sup>2</sup> Ibid.

<sup>3</sup> Les critères qui caractérisent les paradis fiscaux selon l'OCDE par le cabinet de ICD Fiduciaries, Icd-fiduciaries.com [en ligne][consulté le 26 mars 2018]. Disponible sur : <https://www.icd-fiduciaries.com/fiscalite-internationale/criteres-paradis-fiscaux-ocde/>



Un critère suivant parle de l'échange d'informations fiscales inexistant. Le critère d'échange d'informations fiscales n'est plus utilisé pour diviser les Etats en pays qui coopèrent avec l'OCDE et en pays qui ne coopèrent pas. Ce critère a été annulé par le Comité des affaires fiscales de l' OCDE en 2001.

Le dernier critère contrôle une tolérance envers des sociétés qui ont une activité fictive et qui manquent des activités juridiques importantes.<sup>4</sup>

## **I.2 Histoire et évolution des paradis fiscaux**

Les premières zones franches apparaissent en Méditerranée au 2<sup>ème</sup> siècle avant JC. Le premier territoire était « l'île de Délos » où il était possible de faire un commerce libre (sans de taxes, de droits de douane et d'impôts). L'île de Délos est devenue un grand centre commerciale grâce à sa position géographique.

Les premières mentions de paradis fiscaux sont liées au Moyen Âge. Les premiers paradis fiscaux étaient créés par les rois et par les souverains de pays (souvent pour des raisons politiques). Pour bien comprendre, je mentionne un exemple : Quand une ville ou un territoire aide à gagner une guerre, la douane est annulée par le roi. Ces exceptions peuvent être appelées soit comme « un paradis fiscal » ou soit comme « un prédecesseur de paradis fiscaux » .

Aussi pendant l'époque de Moyen Âge, nous pouvons trouver des zones franches où n'y avait aucune douane. C'était principalement un cas de marché avec des épices, des portes ou des foires – ces places avaient un avantage territorial. Les premières foires avec une zone libre étaient fondées à Saint-Denis au VII<sup>ème</sup> siècle par la loi Dagobert.<sup>5</sup>

L'évolution de la société et du système des impôts, le nombre de paradis fiscaux augmente rapidement. Les pays ou les territoires inconnus et non prospères (comme par ex. : les Îles Caïmans ou Bahamas) sont devenus (grâce aux paradis fiscaux) des centres financiers très populaires et importants. Ces territoires sont devenus très riches. Par rapport à cette raison ils

---

<sup>4</sup> Les critères qui caractérisent les paradis fiscaux selon l'OCDE par le cabinet de ICD Fiduciaries, Icd-fiduciaries.com [en ligne][consulté le 26 mars 2018]. Disponible sur : <https://www.icd-fiduciaries.com/fiscalite-internationale/criteres-paradis-fiscaux-ocde/>

<sup>5</sup> Petit historique des paradis fiscaux par la Plateforme Paradis Fiscaux et Juridicaux, stopparadisfiscaux.fr [en ligne]. [consulté le 26 mars 2018]. Disponible sur : <http://www.stopparadisfiscaux.fr/de-quoi-parle-t-on/les-paradis-fiscaux/article/petit-historique-des-paradis-fiscaux>

sont attirés par les banques ou les entreprises internationales qui ont fait ses sièges sociales là-bas.

La plus grande augmentation de paradis fiscaux arrive après la Seconde Guerre mondiale par le changement d'économie mondiale et par le changement de la monnaie. Entre les années 1971-1973 le système d'échange fixe a été terminé et des opérations fiscales et monétaires sont devenues plus simples. Le contrôle de paiement au compte courant est devenu plus libre et les entreprises transnationales pourraient contrôler leurs actifs et flux financiers. Ces changements de la système monétaire ont autorisé les entreprises transnationales à profiter de conditions pas claires et ils pourraient retarder ou adapter le prix de leurs transferts.

Pour des raisons de la déréglementation financière au cours des années 1980-1990, l'attractivité des paradis fiscaux a diminué.

Actuellement, plus que 2/3 de capital liquide mondial est une partie de centres offshore financiers ou de capital à l'origine dans les centres offshore.<sup>6</sup>

### **I.3 Les pays considéré comme paradis fiscaux**

Il est difficile d'indiquer un pays comme un paradis fiscal. Les institutions qui créent les listes noires de paradis fiscaux indiquent les pays selon les standards et les critères. Mais il existe beaucoup de pays qui ne sont pas à la liste noire de paradis fiscaux et ils sont néanmoins considérés comme des paradis fiscaux.

Les paradis fiscaux actuels (après les changements en mars 2018) selon la liste noire de paradis fiscaux publiée par l'Union Européenne sont : les Samoa, les Samoa américaines, l'Île de Guam, la Namibie, les Palaos, Trinité et Tobago, les Îles Vierges américaines, les Bahamas et Saint-Kitts-et-Nevis. Dans cette liste ne figure aucune pays européenne. Parmi les pays européenne se trouve beaucoup de pays qui sont désigné comme des paradis fiscaux traditionnels. Ils ne font pas une partie de la liste noire et ils ne sont pas nommé officiellement comme un paradis fiscal. Mais ils ont les caractères typiques pour le paradis fiscal. Ce sont quatre pays européenne connu comme des paradis fiscaux:

Le Monaco est le deuxième plus petit pays du monde avec une superficie 2,02 km<sup>2</sup>. Le Monaco n'est pas considéré comme un paradis fiscal pour les sociétés mais il est un

---

<sup>6</sup> Histoire offshore finančních služeb par le serveur de nouvelles Offshorenews.cz [en ligne].[consulté le 28 mars 2018]. Disponible sur : <http://offshorenews.cz/>

paradis fiscal pour les personnes physiques. Les impôts directs n'existent pas pour des citoyens du Monaco – c'est la raison pour laquelle les étrangers deviennent les citoyens de Monaco. Les dégrèvements fiscaux ne sont pas valables pour les français.

Dans le Luxembourg qui est aussi considéré comme un paradis fiscal se trouvent plus de 200 banques. Les banques en Luxembourg ont un secret bancaire qui protège toutes les informations de clients et de comptes bancaires. Le secret bancaire est (même comme en Suisse) une partie du loi pénal – une violation de secret bancaire donc signifie la violation de la loi. Pour l'échange d'informations automatique inexistante est le Luxembourg critiqué par l'Union européenne.

Le Liechtenstein est aussi connu pour le secret bancaire très protégé. Dans ce pays est d'environ 80 000 holdings, l'économie de Liechtenstein est très développée grâce aux banques et grâce aux compagnies d'assurances.

Les Îles Caïmans est un territoire d'outre-mer de l'Angleterre. Les Îles Caïmans ne sont pas considérées comme un paradis fiscal traditionnel mais toutefois ils sont très souvent mentionnés à cause de leur système fiscal. Dans ce territoire n'existent aucune impôts sur les personnes et sur les sociétés. Grâce à ces conditions, les îles Caïmans sont le siège de plus de 500 banques et de même nombre de compagnies d'assurance. Le secret bancaire cause un afflux de capital des cartels de la drogue. C'est une raison pour laquelle les Îles Caïmans ont signé l'accord avec les États-Unis. Le but de cet accord est la lutte contre le blanchiment de l'argent.<sup>7</sup>

L'organisation Tax justice network est une organisation qui se aussi oriente vers les paradis fiscaux. Cette organisation publie chaque année (depuis 2009) le rapport de l'indice de secret financier. Tax justice network analyse les données de secret bancaire et de secteur financier de chaque pays (le source principal de Tax justice network obtient sont les rapports publics de l'OCDE, de FMI ou de FAFT). En 2018, Tax justice network publie le rapport de l'indice de secret financier qui contenu 112 états.

La première place dans l'indice de secret financier appartient à la Suisse qui dispose le plus grand secret bancaire selon les données analysées. Parmi les dix premiers pays de la

---

<sup>7</sup>Dix paradis fiscaux qui attirent les capitaux par le site de référence des cadres en entreprise Le Journal de Net, Journaldunet.com [en ligne]. [consulté le 19 avril 2018]. Disponible sur : <http://www.journaldunet.com/economie/les-dix/paradis-fiscaux/>

liste sont classés ces pays : la Suisse, les Etats-Unis, les Îles Caïmans, la Hong Kong, le Singapour, le Luxembourg, l'Allemagne, le Tchaj-wan, les Emirats arabes unis et le Guernsey.<sup>8</sup>

## **I.4 La Société offshore**

Parfois la société offshore est connecté avec paradis fiscaux. Ce type de société n'est pas illegal mais elle peut être relié avec des transactions illegales ou des fraudes fiscales. La société offshore n'est pas la cause directe de transactions illegales par contre les dégrèvements fiscaux que la société offshore offre. Souvent ils ont une raison d'origine de blanchiment de capitaux, les transactions illegales, etc.

Le terme « offshore » vient de l'anglais et nous pouvons le traduire comme extraterritorial. La société offshore est défini comme une société qui a un siège social à l'étranger mais elle n'effectue aucune activité économique dans le pays ou elle a un siège social. Même si les bénéfices de sociétés offshore sont imposé dans le pays où ils sont enregistré, il compte le montant très bas et plutôt symboliques qui est payé une fois par an. Les sociétés offshore sont soumis par conséquent à la legislation de pays ou la société offhosre a un siège social et ils ne sont pas soumis par les lois de ses pays résidents.

Puis la société offshore est caracterisé par le niveau élevé de son anonymité – les comptes de non-résidents sont protégés par le secret bancaire et il est presque impossible de découvrir l'identité de propriétaire de la société. Le système de sociétés offshore respect les standards internationaux néanmoins en même temps il crée les privilèges qui aident de simplifier les transactions ou qui aident d'éviter de payment des împots.<sup>9 10</sup>

L'OCDE publie les standards internationaux pour affaiblissement de privilèges de sociétés offshore, par ex. : l'échange d'informations automatique (pour la réduction de secret bancaire).

---

<sup>8</sup> Le rapport complèt de pays est disponible sur : [Financialsecrecyindex.com](https://www.financialsecrecyindex.com) [en ligne]. [consulté le 19 april 2018]. <https://www.financialsecrecyindex.com/introduction/fsi-2018-results>

<sup>9</sup>C'est quoi une société offshore par lagence france presse. Capital.fr [en ligne]. [consulte le 28 mars 2018]. Disponible sur: <https://www.capital.fr/economie-politique/c-est-quoi-une-societe-offshore-1115438>

<sup>10</sup> Qu'est ce qu'une société offshore? Définition d'une société offshore par Une équipe de professionnels du droit international Pacific Line Offshore [en ligne]. Disponible sur: <http://www.pacificline-offshore.com/societe-offshore/>

Les entreprises très connus qui ont leur siège social dans la juridiction d'offshore sont par ex. : Starbucks (le domicile au Royaume-Uni), Amazon (domicile au Luxembourg) ou Google (domicile en Irlande). La justice d'offshore traditionnelle est pour les pays qui sont considérés comme un paradis fiscaux, par ex. : les îles Caïmans, la Hong Kong ou le Luxembourg (qui est en même temps la juridiction onshore).

## **I.5 La Société onshore**

La société onshore (comme société offshore) est fondé à l'étranger. Les plus grandes privilèges de la société onshore se trouvent dans la commerce internationale, dans les projets d'investissement ou dans les projets de holding. La société onshore a les signes identiques avec la société offshore cependant en comparaison avec offshore les juridictions onshore doivent remplir ses obligations. Les entreprises qui ont leur siège social dans les juridictions onshore doivent tenir la comptabilité, déclarer les revenus ou payer l'impôt sur les revenus des personnes morales. En plus la société onshore est soumis à la consolidation ou à l'audit.

Les juridictions onshore sont populaires grâce à sa stabilité économique, juridique et législative ou sa crédibilité de pays. Les entreprises dans juridictions onshore payent les impôts favorables et la privilège de juridiction onshore est aussi la protection des données personnelles.

Les juridictions onshore classiques sont l'Autriche, la Suisse, les Pays-Bas ou la Chypre et les pays de l'UE et de l'OCDE.

## **II. Les institutions qui luttent contre les paradis fiscaux**

Il existe beaucoup d'institutions et d'organisations internationales qui luttent contre les paradis fiscaux. Ce sont les institutions comme l'Union européenne, l'OCDE (Organisation de coopération et du développement économique), FMI (Le Fonds monétaire international) et GAFI (Le groupe d'action financière), Banque mondiale ou le forum de stabilité financière.

Chaque institution qui lutte contre les paradis fiscaux a une partie dans son programme qui s'occupe de la fiscalité, des fraudes fiscales ou du blanchiment de capitaux, des paradis fiscaux ou du secret bancaire, etc. Même si les institutions ont les programmes concentrés sur la lutte contre les paradis fiscaux, ces programmes sont dans la plupart de cas très dispersés. L'autre problème dans la lutte contre les paradis fiscaux est que les certaines institutions ne sont pas complètement objectives concernant les jugements et la pénalisation de paradis fiscaux. C'est un cas de l'Union européenne qui n'était pas neutre par rapport à la création de la liste noire des paradis fiscaux – l'Union européenne ne classe pas des états membres sur la liste noire des paradis fiscaux.<sup>11</sup>

### **II.1 L'Organisation de coopération et du développement économique**

L'OCDE - Organisation de coopération et du développement économique est formée de l'Organisation européenne de coopération économique - OECE. C'est une organisation fondée en 1961 par 18 pays qui regroupe 35 pays de l'Europe et de monde entier. Il s'agit des pays d'Europe qui sont très élevés mais les membres sont aussi les pays en voie de développement comme par ex. : la Turquie, le Brésil ou l'Inde, etc.<sup>12</sup>

Le siège de cette organisation est situé à Paris, les langues officielles sont l'anglais et le français. L'OCDE est l'une de plus importante organisation au regard de la solution de problème de paradis fiscaux. L'objectif de cette organisation est un développement économique, le progrès de marché financier et le refoulement du chômage. L'organisation

---

<sup>11</sup> Où en est-on? par le Plateforme Paradis Fiscaux et Juridicaux, Stopparadisfiscaux.fr [en ligne]. [consulté le 10 avril 2018]. Disponible sur: <http://www.stopparadisfiscaux.fr/ou-en-est-on/>

<sup>12</sup> Membres et partenaires par l'Organisation de coopération et du développement économique, Oecd.org [en ligne]. [consulté le 10 avril 2018]. Disponible sur: <http://www.oecd.org/fr/apropos/membresetpartenaires/>

approfondit la gamme de thèmes - l'OCDE s'occupe d' économie, de finances, de fiscalité en plus il s' occupe de la société, de la santé, d' éducation, du gouvernance, etc. <sup>13</sup>

L'OCDE se consacre avec grand l'intérêt à la problématique de paradis fiscaux et l'évasion fiscale. Elle publie la liste noire des paradis fiscaux où sont mentionné les pays qui ne coopères pas avec l' OCDE et avec l'Union européenne et qui n'effectuent pas l'échange automatique d'informations.

### **II.1.1 La liste blanche**

Selon l' OCDE la liste blanche est une liste où : « *les juridictions qui ont largement appliqué la norme fiscale admise au niveau international. C'est-à-dire avoir signé au moins douze conventions bilatérales de double imposition.* » La liste blanche est une liste qui n'est pas mentionné souvent. Il s'agit de le liste des pays qui coopèrent avec les Etats et avec les organisations qui lutte contre les paradis fiscaux et il s'agit aussi de pays qui ont signé tous les contracts et les accords (de la fiscalité, de blanchiment de capitaux, des fraudes fiscales, etc.). Les pays qui figure dans la liste blanche de paradis fiscaux sont : l'Australie, la Suède, la Finlande, le Danemark ou l'Hongrie. <sup>14</sup>

### **II.1.2 La liste grise**

La liste grise est divisé en deux liste : La liste grise foncé inclut : « *les paradis fiscaux qui ont pris des engagements concernant la norme fiscale admise au niveau international, mais ne l'ont pas encore largement appliquée* »<sup>15</sup> La deuxième liste grise est appelé la liste grise clair dans laquelle sont inscrit « *les autres centres financiers qui ont pris des engagements concernant la norme fiscale admise au niveau international, mais ne l'ont pas encore largement appliquée.* »<sup>16</sup>

Dans la liste grise (par l'Union Européenne) sont ces pays : la Suisse, la Nouvelle Calédonie, les petits îles ou les territoires de Royaume-Uni (Guernesey, Jersey et l'île de Man),

---

<sup>13</sup> A propos de l'OECD par l'Organisation de coopération et du développement économique, Oecd.org [en ligne]. [consulté le 12 avril 2018]. Disponible sur: <http://www.oecd.org/fr/apropos/>

<sup>14</sup> La Liste des Paradis Fiscaux – OCDE, Fb-bourse.com [en ligne]. [consulté le 12 avril 2018]. Disponible sur: <http://www.fb-bourse.com/liste-ocde-paradis-fiscaux-2009/>

<sup>15</sup> Ibid.

<sup>16</sup> Ibid

l'Andorre, le Liechtenstein. Le Maroc et le Cap Vert sont aussi une partie de la liste grise mais ils auraient figurer dans la liste noire (de l'Union Européenne).<sup>17</sup>

### **II.1.3 La liste noire de paradis fiscaux**

La liste noire des paradis fiscaux est parmi les autres listes le plus mentionné. Cette liste comprend « *les juridictions qui ne sont pas engagées à appliquer la norme fiscale admise au niveau international* ». <sup>18</sup> Les pays et les territoires sont inscrit à liste noire dans le cas de dédit les accords fiscaux internationaux. Le fait d'inscription à la liste de paradis fiscaux peut être très dangereux pour un pays à cause de plusieurs raisons. L'un de problèmes sont des sanctions du côté des organisations qui lutte contre paradis fiscaux (L'OCDE, L'UE, etc.). Parfois ces organisations arrêtent le financement de ce pays. Ces faits peuvent causer les problèmes pour les paradis fiscaux et pour leur fonctionnement. D'être sur liste de paradis fiscaux peut affaiblir la confiance des sociétés qui ont un siège social dans un paradis fiscaux donné. . La liste noire publié par l'Organisation du coopération et du développement économique contient actuellement un seul nom – il s'agit de Trinidad-et-Tobago.

## **II.2 L' Union Européenne**

L'Union Européenne lutte à long terme contre les paradis fiscaux, les fraudes et les évaisons fiscales et contre le blanchiment d'argent, c'est une raison pour laquelle elle a décidé de créer la liste noire des paradis fiscaux. En plus elle a été poussé par les scandales et les affaires fiscaux (Panama Papers en 2016, Luxembourg Leaks (LuxLeaks) en 2014 et Paradise Papers en 2017. <sup>19</sup>

L'UE publie sa liste noire en 5 décembre 2017 et désigne 17 pays comme des paradis fiscaux (de la nombre de 92 états ou territoires). La liste noire des paradis fiscaux est composé de 17 noms d'Etat ou des juridictions. Il s'agit de ces pays : Bahreïn, la Barbade, la

---

<sup>17</sup> L'UE se dote d'une liste noire de 17 paradis fiscaux de Capital, Capital.fr [en ligne]. [consulté le 11 mai 2018]. Disponible sur: <https://www.capital.fr/economie-politique/lue-espere-se-doter-dune-liste-noire-des-paradis-fiscaux-1259178>

<sup>18</sup> La Liste des Paradis Fiscaux – OCDE, Fb-bourse.com [en ligne]. [consulté le 12 avril 2018]. Disponible sur: <http://www.fb-bourse.com/liste-ocde-paradis-fiscaux-2009/>

<sup>19</sup> <http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2018/01/17/20002-20180117ARTFIG00003-paradis-fiscaux-huit-pays-pourraient-sortir-de-la-liste-noire-de-l-ue.php>



Corée du Sud, les Emirats arabes unis, Grenade, l'île de Guam, les Îles Marshall, Macau, la Mongolie, la Namibie, les Palaos, le Panama, les Samoa, les Samoa américaines, Sainte-Lucie, Trinité-et-Tobago, la Tunisie (voir l'annexe n°1).<sup>20</sup>

En janvier 2018, la liste a été changée. L'Union européenne a retiré 8 pays de la liste noire des paradis fiscaux. Les pays qui étaient retirés de la liste noire étaient: la Corée du Sud, les Émirats Arabes Unis, la Mongolie, la Tunisie, Macao, Grenade et Barbade et le Panama. Donc sur la liste noire originale il reste 9 pays.

Selon le communiqué du conseil « Affaires économiques et financières » (Ecofin) le raison de changement est que les pays mis hors de la liste noire se sont engagés à respecter les engagements donnés par l'Union européenne et ils ont signé les accords compétents. Pour rester en dehors de la liste noire les États doivent respecter trois critères suivants: respecter l'échange automatique d'information, arrêter d'appliquer de mesures fiscales préférentielles dommageables et mettre en œuvre les préconisations de l'OCDE contre l'optimisation fiscale.<sup>21</sup>

En mars 2018, la liste des paradis fiscaux a été rechangée. Le conseil des « Affaires économiques et financières » (ECOFIN) a voté les changements de la liste. Le changement apporte trois nouvelles juridictions dans la liste noire – ce sont les Îles Vierges américaines, les Bahamas et Saint-Kitts-et-Nevis et trois territoires qui ont été supprimés de la liste – il s'agit de Sainte-Lucie, les îles Marshall et le Bahreïn. La liste noire de l'Union européenne est actuellement composée de 9 territoires.<sup>22</sup>

Même si l'Union européenne lutte contre la fraude fiscale et l'évasion fiscale, ses méthodes et le choix du pays pour la liste noire est parfois critiqué. La liste noire publiée par l'Union européenne a été critiquée à cause de plusieurs raisons. La liste noire contient tout les pays en dehors de l'UE. L'Union européenne ne désigne aucun état membre comme un paradis fiscal. Dans la liste noire des paradis fiscaux manquent les pays qui sont considérés

---

<sup>20</sup> MICHEL, Anne et DUCOURTIEUX Cécile. Paradis fiscaux : l'Union européenne a adopté une liste noire de 17 pays, Le monde.fr [en ligne]. [consulté le 14 avril 2018]. Disponible sur: [http://www.lemonde.fr/economie/article/2017/12/05/paradis-fiscaux-l-union-europeenne-doit-se-prononcer-sur-une-liste-noire-de-18-pays\\_5224741\\_3234.html](http://www.lemonde.fr/economie/article/2017/12/05/paradis-fiscaux-l-union-europeenne-doit-se-prononcer-sur-une-liste-noire-de-18-pays_5224741_3234.html)

<sup>21</sup> Paradis fiscaux: huit pays sortent de la liste noire de l'UE par l'Agence France-Presse, Lefigaro.fr [en ligne]. [consulté le 14 avril 2018]. Disponible sur: <http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2018/01/17/20002-20180117ARTFIG00003-paradis-fiscaux-huit-pays-pourraient-sortir-de-la-liste-noire-de-l-ue.php>

<sup>22</sup> GARGANNE, Salomé. Paradis fiscaux: trois nouveaux territoires sur la liste noire de l'Union européenne, Lefigaro.fr [en ligne]. [consulté le 14 avril 2018]. Disponible sur: <http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2018/03/13/20002-20180313ARTFIG00191-paradis-fiscaux-trois-nouveaux-territoires-sur-la-liste-noire-de-l-union-europeenne.php>

comme des paradis fiscaux internationaux – par ex. : le Luxembourg, la Malte, la Chypre, le Monaco, la Suisse, les Bermudes ou les Seychelles. L'Union européenne ne mentionne pas intentionnellement certains paradis fiscaux qui ont promis la réforme fiscale et qui ont été indiqués comme « un coopérateur ». C'est un exemple de la Turquie qui a promis de respecter les normes internationales de transparence dans l'année 2019. <sup>23</sup>

### **II.3 Le Groupe d'action financière**

FATF (The Financial Action Task Force) est une autre organisation qui lutte contre les paradis fiscaux ou le blanchiment de capitaux. Cette organisation, en français appelée Le Groupe d'action financière (GAFI) est défini comme : « *un organisme intergouvernemental créé en 1989 par les Ministres de ses états membres. Les objectifs du GAFI sont l'élaboration des normes et la promotion de l'efficace application de mesures législatives, réglementaires et opérationnelles en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et les autres menaces liées pour l'intégrité du système financier international.* » Le groupe d'action financière en collaboration avec des autres pays protège le secteur bancaire contre son détournement pour les activités illégales. Cette organisation a publié « les Recommandations de GAFI » – les standards internationaux pour l'amélioration de la transparence en fiscalité entre les pays. Les Recommandations contiennent ces principes que les pays doivent respecter, il s'agit de ces principes :

- a) L'accessibilité des informations
  - les données des propriétaires de comptes doivent être disponibles
  - les juridictions doivent assurer les registres comptables
  - les juridictions doivent fournir des informations sur l'identité des propriétaires aux organes compétents

---

<sup>23</sup> Ukažme si na ně prstem. Černá listina daňových rájů podle EU, Roklen24.cz [en ligne]. [consulté le 15 avril 2018]. Disponible sur: <https://roklen24.cz/a/SXXLT/ukazme-si-na-ne-prstem-erna-listinadanovych-raj-u-podle-eu>

- b) L'accès aux informations
  - Les autorités compétentes devraient avoir le pouvoir d'obtenir les informations qui leur ont été demandées (par un contrat d'échange automatique d'informations) par tous les personnes qui ont ces informations
  - Les droits et garanties qui s'appliquent aux personnes dans la juridiction requise devraient être compatible avec l'échange effectif d'informations
  
- c) L'échange d'informations
  - les mécanismes pour les accords d'échange automatique d'informations doivent assurer l'échange d'informations efficaces
  - Les mécanismes d'échange d'informations devraient respecter les droits et garanties de la fiscalité de contribuables et les autres parties participés
  - Le mécanismes de la procédure d'échange d'informations devraient comporter des dispositions adéquates pour d'assurer la confidentialité des informations obtenues
  - les juridictions doivent transmettre les informations conformément aux traités auxquels elles sont liées à temps <sup>24</sup>

Les Recommandations sont changés régulièrement (pour la dernière fois en 2012). Ils sont prévu pour tous les pays du monde. <sup>25</sup>

## II.4 Le Conseil ECOFIN

ECOFIN – Le Conseil « Affaires économiques et financières » est une organisation qui s'oriente à trois thèmes : la politique économique, les questions fiscales et la réglementation des services financiers. Dans la tête d'ECOFIN sont les ministres des finances et d'économie de tout pays membres. Dans les sessions d'ECOFIN sont aussi présentés les membres de la Commission européenne.

---

<sup>24</sup> FILÍPKOVÁ Sára, KOPŘIVA, Jakub. Boj pro daňovým rájům, Pražský studentský summit, 2016. p.8 [en ligne]. [consulté le 14 avril 2018]. Disponible sur: [https://www.amo.cz/wp-content/uploads/2017/03/ECOFIN\\_danoveraje\\_final.pdf](https://www.amo.cz/wp-content/uploads/2017/03/ECOFIN_danoveraje_final.pdf)

<sup>25</sup> GAFI – Qui sommes nous par GAFI, [Fatf-gafi.org](http://www.fatf-gafi.org) [en ligne]. [consulté le 15 avril 2018]. Disponible sur: <http://www.fatf-gafi.org/fr/aproposdugafi/quisommes-nous/#d.fr.11232>

ECOFIN lutte contre les paradis fiscaux, il s'enforce d'augmenter la transparence de la fiscalité et il contribue à la formation des accords internationaux qui aider avec la diminution des risques en secteur bancaire. ECOFIN est aussi présenté à la formation de la liste noire des paradis fiscaux. Cette organisation prépare le budget annuel d'euro et elle s'occupe de la monnaie unique – euro. Les politiques économiques de membres de l'Union européenne sont coordonné par ECOFIN. <sup>26</sup>

---

<sup>26</sup> Conseil "Affaires économiques et financières" (Ecofin), Consilium.europa.eu [en ligne].[consulté le 15 avril 2018]. Disponible sur: <http://www.consilium.europa.eu/fr/council-eu/configurations/ecofin/>

## **III. La Suisse**

### **III.1 Informations générales**

La Suisse, officiellement appelée la Confédération Suisse, est une république fédérale qui est divisée en 26 cantons. La population compte environ 8,5 millions. La capitale est Bern en revanche les centres commerciales et économiques sont Zurich, Bâle et Genève (dans ces villes se trouvent les sièges d'organisations internationales – La Société des Nations, la Croix-Rouge, L'organisation mondiale du commerce ou l'Association européenne de libre-échange). La Suisse confine à l'Allemagne, à la France, à l'Italie, à l'Autriche et elle confine au Liechtenstein. La monnaie officielle de la Suisse est un franc suisse.

La Suisse est multilingue – elle a quatre langues officielles : l'allemand (le plus utilisé – par 65% de la population suisse), le français (utilisé par 22,5% de la population), l'italien (8,5% de la population) et la romanche (0,7% de la population). Les cantons choisent l'une ou plusieurs langues de ces quatre langues qui devient les langues officielles de canton. Les cantons officiellement bilingues (l'allemand et le français) sont Bern, Fribourg et Valais. Le canton Graubünden est trilingue (les langues officielles sont l'allemand, l'italien et la romanche). La romanche est la langue officielle de canton Graubünden.

La Suisse est un pays européenne avec le plus grand nombre d'immigrants – ils forment  $\frac{1}{4}$  de la population suisse totale. L'immigration est l'une de raisons principales de la croissance démographique en Suisse.

La démocratie directe et le référendum ont une longue tradition et ils sont spécifique pour la politique suisse. Le peuple a une possibilité de participer aux décisions politiques. Les citoyens suisses ont le droit de voter à 18 ans. Les citoyens ont le droit de voter mais aussi ils disposent d'autres signes de la démocratie directe – l'initiative populaire, le référendum facultatif et le référendum obligatoire.

La Confédération Suisse ne fait pas une partie de l'Union Européenne. Elle est presque seule de l'Europe (le deuxième pays qui n'est pas un membre de l'Union Européenne est le Liechtenstein.) Même si elle n'est pas un membre de l'Union Européenne, la Suisse est un membre de l'ONU, du Conseil de l'Europe, de l'OECD, de l'OMC, de l'AELE et en plus elle fait une partie de l'espace Schengen. Il existe des accords bilatéraux qui définissent la relation entre la Suisse et l'Union Européenne. Ces accord s'appellent : les accords bilatéraux I (accepté par le peuple en 2000) et les accords de Schengen et Dublin (les Accords bilatéraux II

signés en 2005). Grâce à ces accords, les entreprises suisses n'ont pas des obstacles ou des difficultés dans le commerce international.

La Suisse est connue pour sa neutralité avec une longue tradition. La neutralité de pays est définie par plusieurs critères. Un pays n'est pas un participant de la guerre entre États ou de conflits internationaux (à l'exception de l'attaque de pays neutre). Pendant la guerre, un pays neutre ne doit pas d'avantager l'un des belligérants. Un pays neutre doit assurer l'inviolabilité de ses frontières et de tout son territoire et il doit empêcher des belligérants d'entrer sur son territoire (cela concerne aussi le domaine aérien de l'État). Un pays peut collaborer avec des belligérants – il peut exporter un matériel de guerre mais il doit assurer les conditions égales à tous les belligérants.<sup>27</sup>

L'économie suisse se caractérise par la neutralité, par la stabilité économique, par le taux de chômage faible et le haut niveau de la vie. Le PIB (le PIB par habitant à parité de pouvoir d'achat) de la Suisse est très élevée, il s'agit de l'un des plus élevés du monde. Les petites et les moyennes entreprises créent 80% de postes de travail.<sup>28</sup>

La Suisse compte trois organes de gouvernance: le Conseil fédéral (le gouvernement), l'Assemblée fédérale (le parlement) et le Tribunal fédéral (l'autorité judiciaire). Le Conseil fédéral est l'un des principaux organes de gouvernance suisse qui dispose du pouvoir exécutif. Il est composé de sept membres qui sont élus par l'Assemblée fédérale (les membres actuels en 2018: Ueli Maurer, Ignazio Cassis, Johann N. Scheidegger, Guy Parmelin, Simonetta Sommaruga et Doris Leuthard). Le président actuel (2018) du Conseil fédéral est Alain Berset (le président du Conseil fédéral est élu pour une année).<sup>29 30</sup>

L'Assemblée fédérale qui a une fonction de parlement suisse et un pouvoir législatif est divisée en deux chambres. Le Conseil national est composé de 200 membres et le Conseil

---

<sup>27</sup> SCHWOK, René. *Politique extérieure de la Suisse : Après la guerre froide*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne. 2012. p. 27,28

<sup>28</sup> Základní informace o Švýcarsku par l'agence Mundo.cz, Mundo.cz [en ligne]. [consulté le 17 avril 2018]. Disponible sur: <http://www.mundo.cz/svycarsko>

<sup>29</sup> Les membres du Conseil fédéral par le site de Conseil fédéral, Admin.ch [en ligne]. [consulté le 17 avril 2018]. Disponible sur: <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/conseil-federal/membres-du-conseil-federal.html>

<sup>30</sup> La création de Société offshore en Suisse (Confédération Helvétique) par le cabinet Icd fiduciaries, Icd-fiduciaries.com [en ligne]. [consulté le 17 avril 2018] Disponible sur: <https://www.icd-fiduciaries.com/societe-offshore/suisse/>

des Etats est composé de 46 membres. Dans l'Assemblée fédérale est présent 15 partis politiques.<sup>31</sup>

### **III.2 Les cantons**

Le territoire de la Suisse est partagé en 26 cantons. Dans l'histoire, les cantons étaient complètement indépendants. La Confédération suisse a été créée en 1291 elle s'est composée de 3 cantons. La Suisse a obtenu sa souveraineté grâce à la paix de Westphalie. Les cantons se sont regroupés en 1848, ils sont devenus des parties de la Confédération et ils ont perdu sa souveraineté totale. Un seul canton qui a été formé après 1848 est le canton du Jura créé en 1979. Le canton du Jura a été formé par la séparation de canton Bern.

Six cantons sont appelés « demi-cantons » - ce terme n'est plus utilisé officiellement (depuis 1999). Les demi-cantons disposent d'un siège à la place de deux sièges au Conseil des états (la Chambre haute de l'Assemblée fédérale). Les demi-cantons sont: Nidwald, Obwald, Appenzell Rhodes-Intérieures, Appenzell Rhodes-Extérieures, Bâle-Ville et Bâle-Campagne. Les cantons avec leur capitales sont:

Argovie (Aarau), Appenzell Ausserrhoden (Herisau), Appenzell Innerrhoden (Appenzell), Bâle-Campagne (Liestal), Bâle-Ville (Bâle), Berne (Berne), Fribourg (Fribourg), Genève (Genève), Glaris (Glaris), Grisons (Coire), Jura (Delémont), Lucerne (Lucerne), Neuchâtel (Neuchâtel), Nidwald (Stans), Obwalden (Sarnen), Saint-Gall (Saint-Gall), Schaffhouse (Schaffhouse), Schwytz (Schwytz), Soleure (Soleure), Thurgovie (Frauenfeld), Tessin (Bellinzone), Uri (Altdorf), Valais (Sion), Vaud (Lausanne), Zoug (Zoug), Zurich (Zurich).

Le canton le plus peuplé est Zürich qui compte 1,4 millions d'habitants. Pratiquement, le canton Appenzell Rhodes-Intérieures avec 16 000 d'habitants (approximativement) est un canton le moins peuplé en Suisse.

Chaque canton possède un haut niveau de l'autonomie et de la souveraineté - il a son propre parlement, son propre gouvernement, ses propres lois et sa propre langue (ou les langues) officielles. Dans le domaine fiscal, chaque canton a le taux d'imposition différent.

---

<sup>31</sup> Le système politique suisse – faits et chiffres par la Présence suisse PRS, Eda.admin.ch [en ligne]. [consulté le 18 avril 2018]. Disponible sur: <https://www.eda.admin.ch/aboutswitzerland/fr/home/politik/uebersicht/politisches-system-der-schweiz---fakten-und-zahlen.html>

Autrement dit, les toutes compétences qui ne sont pas indiqués comme les compétences fédérales sont les compétences de cantons.<sup>32</sup>

### **III.3 Le système bancaire suisse**

La Suisse est connue surtout grâce à son système bancaire. Selon les données de l'OCDE, les services financiers en Suisse forment 10% de produit national brut – en comparant avec l'EU, c'est deux fois plus que la moyenne européenne. Pour bien comprendre la situation en Suisse dans le contexte de paradis fiscal il est inutile de connaître les circonstances historiques.<sup>33</sup>

### **III.4 Histoire du système bancaire suisse**

L'origine du système bancaire suisse est située à la Renaissance. Grâce à sa position géographique, la Suisse est devenue un centre commercial et industriel. Les villes étaient développées par cet avantage. Donc ils se sont devenus les centres stratégiques. Depuis 18<sup>ème</sup> siècle, la Suisse est un centre de banques privées. Pendant l'expansion industrielle, le système bancaire suisse s'est développé et les banques ont commencé de créer des relations commerciales à l'étranger. Les banques suisses ont fondé leurs filiales à l'étranger – à Paris, à New York ou à London. L'établissement de la Confédération suisse et l'annulation des frontières entre des cantons en 1848 causent l'augmentation de mouvement du commerce dans le territoire suisse.

À cause de la première guerre mondiale (1914-1918), nous pouvons remarquer les grandes pertes dans le secteur bancaire suisse, avant tout dans les activités commerciales à l'étranger. Avant la première guerre mondiale l'activité de devises de banques était approximativement 8 000 millions de francs suisses. Après la guerre, cette valeur a diminué à un tiers.

---

<sup>32</sup> Les Cantons par la présence suisse PRS, Eda.admin.ch [en ligne]. [consulté le 1 mai 2018]. Disponible sur: <https://www.eda.admin.ch/aboutswitzerland/fr/home/politik/uebersicht/kantone.html>

<sup>33</sup> Narrative report on Switzerland par Tax Justice Network, Financialsecrecyindex.com [en ligne]. [consulté le 1 mai 2018]. Disponible sur: <https://www.financialsecrecyindex.com/PDF/Switzerland.pdf>



En 1929, la crise économique (appelé La Grande Dépression) a causé par la chute de la bourse américaine déchaîne les autres grandes pertes dans les économiques mondiales, y compris la Suisse. Même si la crise a amené des pertes dans le secteur bancaire suisse, la Suisse a eu moins de pertes que les Etats-Unis ou que les autres pays européenne. Le secteur bancaire suisse a eu moins de pertes grâce au système bancaire universel. Les banques suisses se pourraient orienter vers des autres branches bancaires qui n'étaient pas frappé par la crise.<sup>34</sup>

En 1934, la loi de banques fédérales a entré en vigueur. La plus importante partie de cette loi est le article 47 qui définit la protection de secret bancaire suisse. Avec la loi de banques fédérales, une violation de secret bancaire suisse est devenu délictueuse. La popularité de banques suisses a augmenté grâce à cette loi. Des comptes de banques en Suisse sont devenus opaques – les informations sur les comptes et sur leur propriétaires étaient secret.

La monnaie de la Suisse – le franc suisse est un autre éléments qui a aidé au développement de secteur bancaire suisse. Le franc suisse était un seul monnaie convertible au monde jusqu'à 1936.

La Seconde Guerre mondiale est une époque très controversable pour le secteur bancaire suisse pour plusieurs raisons. La Suisse a gardé sa neutralité pendant toute la guerre et sa neutralité est devenue un grand avantage. Les allemands et les autres pays européennes, pendant la guerre ils ont caché leur or dans les banques suisses. Les nazis de l'Allemagne ont caché leur or dans les banques suisses – le secret bancaire a garanti l'anonymité. Les nazis ont déposé l'or en valeur de 1,35 milliards de francs suisses. Il s'agit d'or capturé parce que l'économie allemande a eu les stocks d'or minimales. En plus, les transactions venaient successivement selon l'occupation allemande.

Nous pouvons dire que la Suisse a dérogé l'un de critère de sa neutralité de pays (un pays neutre ne peut pas avantager l'un de belligérant). Elle a fourni de l'électricité et des provisions aux Allemands. Avant la fin de la Seconde Guerre mondiale, les nazis ont caché leur fonds dans les banques – ces fonds sont devenus intouchables grâce au secret bancaire suisse. Pour ces raisons la Suisse est critiqué par rapport à la collaboration avec les nazis.

Un autre événement controversé qui s'est déroulé pendant la Seconde Guerre mondiale sont « les comptes dormants ». « Les comptes dormants » sont des comptes qui sont principalement la propriété des juifs européennes. Les juifs ont caché leur or ou d'argent pour protéger leur patrimoine contre le nazisme. La plupart de propriétaires de comptes a péri

---

<sup>34</sup> CARACAS, Inga. *Analýza bankovních systémů Německa a Švýcarska*, Praha, 2003. Bakalářská práce, Vysoká škola ekonomická v Praze. p.4-7.

pendant la guerre et après la guerre, ils ont les problèmes avec les restitutions. La problématique des comptes dormants est résolue plus détaillé en sous-chapitre de secret bancaire suisse. <sup>35</sup>

Dans la période après la guerre, la Suisse n'était pas en récession comme les autres pays européens. Au cours des années prochaines, la Suisse a eu un taux de chômage et de l'inflation faible, une balance des paiements positive et l'économie de pays s'est développée. Le commerce suisse était 11<sup>ème</sup> au monde, le secteur financier était troisième dans l'économie mondiale.

En ce qui concerne l'histoire moderne de système bancaire suisse, en 2008 deux événements importants ont influencé le système bancaire suisse. Il s'agit de la crise économique en 2008 et l'affaire de l'évasion fiscale de HSBC en 2008 appelé « Swiss Leaks ».

« Swiss Leaks » est un dénomination pour l'affaire d'évasion fiscale énorme dans la banque HSBC (The Hongkong and Shanghai Banking Corporation). Cette affaire a commencé en 2008 quand l'employé de HSBC, Hervé Falciani, a volé des données bancaires de plus de 100 000 clients de la banque HSBC. L'enquête a été menée par The International Consortium of Investigative Journalist qui se concentre sur la problématique d'offshore, sur les évasions fiscales (cette organisation aussi enquête les affaires de « Paradise Papers » et « Panama Papers » ). Pendant les années 2006-2007, 181 milliards d'euros ont passé des comptes plus de 100 000 clients, cet argent venu de 20 000 sociétés offshore.

L'enquête a aussi découvert le blanchiment de capitaux, les revenus non-déclarés des hommes politiques ou des sportifs célèbres, le financement d'organisations terroristes ou le financement des trafiquants d'armes et de drogues.<sup>36</sup>

Le deuxième événement de 2008 – la crise économique a été l'incidence négative sur les banques suisses et leur fonctionnement. Même si le système bancaire suisse n'a pas éprouvé tels dommages que les autres pays européens, la chute de la crise économique a été considérable.

---

<sup>35</sup> BRAILLARD, Philippe. *Switzerland & The Nazi Gold*. Routledge, New York, 2ème édition, 2014, p.6.

<sup>36</sup> DAVET, Gérard et LHOMME, Fabrice. *SwissLeaks : révélations sur un système international de fraude fiscale*. Lemonde.fr [en ligne]. [consulté le 5 mai 2018]. Disponible sur: [http://www.lemonde.fr/evasion-fiscale/article/2015/02/08/swissleaks-revelations-sur-un-systeme-international-de-fraude-fiscale\\_4572319\\_4862750.html](http://www.lemonde.fr/evasion-fiscale/article/2015/02/08/swissleaks-revelations-sur-un-systeme-international-de-fraude-fiscale_4572319_4862750.html)

## **III.5 Les banques en Suisse**

### **III.5.1 La Banque nationale suisse**

La Banque nationale suisse a été créée par la loi fédérale à la place de Banque nationale suisse en 1906. C'est une banque centrale de la Confédération suisse. Elle est indépendante. Cette banque gère la politique monétaire de pays, l'émission de la monnaie et la stabilité de prix. La banque centrale dispose d'un capital-actions en valeur de 25 millions des francs suisses. Les détenteurs du capital de la banque nationale suisse sont au premier lieu les cantons, les banques cantonales et les banquiers privés.

### **III.5.2 Les grandes banques**

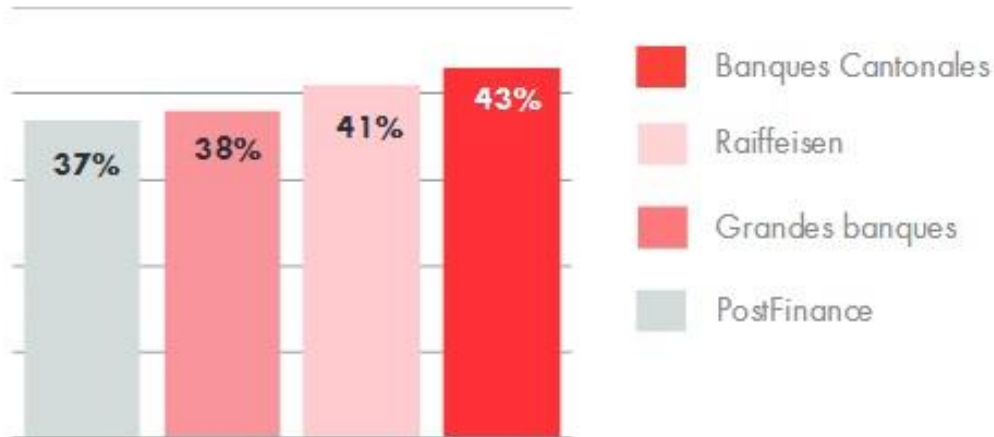
Les grandes banques s'orientent principalement sur les relations étrangères. Les autres domaines d'activité des grandes banques sont par ex. : les opérations commerciales ou les valeurs mobilières. Les grandes banques plus connus en Suisse sont Credit Suisse et UBS (Union Bank of Switzerland) – UBS est la plus grande banque en Suisse. Les succursales et les filiales de ces banques sont situées dans plus de 50 pays. Ces deux banques font 50% des bilans de toutes les banques en Suisse.

### **III.5.3 Les banques cantonales**

Sur le territoire de la Suisse existe 24 banques cantonales avec environ 700 succursales. La première banque de ce type a été fondée en 1816. Chaque canton dispose de sa propre banque. 21 banques de nombre total 24 ont une garantie d'Etat illimitée (les banques cantonales sans une garantie d'Etat illimitée sont : la banque cantonale vaudoise, la banque cantonale de Genève et la banque cantonale Bernoise). Une garantie d'Etat illimitée assure que les clients de la banque – les créanciers n'ont aucune perte en cas de l'insolvabilité de la banque. Même si l'activité des banques cantonales couvre toutes les domaines, les banques cantonales sont plutôt spécialisées dans l'épargne et le crédit hypothécaire.

Les banques cantonales ont le plus grand nombre de clients (par rapport aux concurrents) - 43% de citoyens suisses ont leurs comptes à la Banque cantonale. Le bilan total est environ 30% de bilan national suisse. Le bilan des banques cantonales fait 573 337 millions de francs suisses (situation à la fin de 2016). 30 % de tous hypothécaires sont contractés dans les banques cantonales.

## Part de clients privés dans les banques suisses



Graphique n° 1 : Part de clients privés dans les banques suisses

Source : [www.vskbnet.ch](http://www.vskbnet.ch)

Le graphique n°1 confirme que les suisses ont la plus grande confiance dans les banques cantonales en comparaison avec d'autres types de banques en Suisse. Les banques cantonales ont aussi le haut part de clients domestiques – 36 %. <sup>37</sup>

### III.5.4 Les banques coopératives (les banques du groupe « Raiffeisen Suisse »)

Les banques de la groupe Raiffeisen sont regroupées sous la forme de coopératives. Ils font une partie de « Raiffeisen Suisse ». « Raiffeisen Suisse » est une société coopérative, il est troisième groupe bancaire par sa taille en Suisse. Le nombre actuel des banques coopératives est 255 banques. Principalement les banques de la groupe « Raiffeisen Suisse » sont orientés vers les hypothèques et les crédits mais elles sont consacrées aux investissements ou aux intérêts de clients. Les banques de ce groupe prennent en charge un fonctionnement de la banque centrale – par ex. : la gestion des risques, le maintien de la liquidité ou la négociation des titres). Les

<sup>37</sup> Les banques cantonales par l'Union des Banques Cantonales Suisses, Vskbnet.ch [en ligne]. [consulté le 6 mai 2018]. Disponible sur: [https://www.vskbnet.ch/getmedia/a43402ef-7868-4e37-9cd3-f747d93c7480/Portrait\\_KB\\_Gruppe\\_\\_2016\\_broschuere\\_f.pdf](https://www.vskbnet.ch/getmedia/a43402ef-7868-4e37-9cd3-f747d93c7480/Portrait_KB_Gruppe__2016_broschuere_f.pdf)

banques de la groupe « Raiffeisen Suisse » sont très populaire grâce à la proximité et son accès auprès de clients.<sup>38</sup>

Parmi les autres types des banques suisses sont les banques étrangères, les banques régionales et les caisses des épargnes ou les banquiers privés.<sup>39</sup>

### **III.6 Le secret bancaire suisse**

Les premières mentions du secret bancaire nous pouvons trouver au Moyen Âge. Le secret était légalisé en 1934 dans la loi fédérale sur les banques et sur les caisses d'épargne (article 47 qui définit la protection du secret bancaire). La loi de secret bancaire en Suisse a inspiré les autres pays pour la création de leurs propres lois de secret bancaire (les Bahamas, le Liechtenstein ou le Beyrouth). Suite à la loi la dérogation de secret bancaire est regardée comme un délit. La dérogation à la loi est punie par une peine privative de liberté entre 6 mois jusqu'à 3 ans et une amende de 50 000 franc suisse (42 000€). Nous pouvons comparer une relation d'une banque et son client avec une relation entre un médecin et son patient ou être un avocat et son client. Dans tout les cas nous pouvons remarquer un secret professionnel.<sup>40</sup>

Pour les banques et ses employés est obligatoire d'observer le secret bancaire. En plus les établissement qui coopèrent avec une banque (les inspecteurs, les liquidateurs) sont obligés de l'observer aussi.

En Suisse, le secret a été créé pour protéger les clients. Cet secret est un signe principal de système bancaire suisse et en plus il a une tradition de longue durée. Ce système de secret bancaire suisse est connecté avec beaucoup de scandales. Grâce au secret bancaire les banques suisses sont préférées par les clients du monde entier - les banques garantissent l'anonymat absolu. Par exemple pendant la seconde guerre mondiale les nazis ont mis l'or volé en réserve sur les comptes suisses.

---

<sup>38</sup> Banques Raiffeisen par le Raiffeisen Suisse, Raiffeisen.ch [en ligne]. [consulté le 8 mai 2018]. Disponible sur: <https://www.raiffeisen.ch/rch/fr/qui-sommes-nous/les-caracteristiques-raiffeisen/banques-raiffeisen.html>

<sup>39</sup> Groupes de banques, Swissbanking.org [en ligne]. [consulté le 8 mai 2018]. Disponible sur: <http://www.swissbanking.org/fr/place-financiere/acteurs-de-la-place-financiere/groupes-de-banques>

<sup>40</sup> GENIER, Yves. *La fin du secret bancaire*. Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 2014, p.13-14.

Au contraire de cette événement nous avons un autre problème qui s'appelle les comptes dormants. Ces sont surtout les comptes de juifs qui ont cachés ses patrimoines en Suisse. La Suisse, elle a interdit l'accès aux comptes dormants pour les membres de famille après la seconde guerre mondiale. Le congrès juif a intenté une accusation contre le secret. Donc deux banques principales suisses (UBS et Credit Suisse) ont conclu un accord. Grâce au accord il ont rendu le patrimoine aux héritiers et ils ont payés une amende de 1,25 milliards \$. En 2015 les banques suisses ont rendu une liste de comptes dormants accessible au publique. Les comptes dormants sont les comptes inactifs plus que 60 ans. La liste est renouveler chaque an. En 2016, la liste se composait de 4000 comptes au minimum. Si personne est pas intéressé par le compte, après 5 ans il sera confisquer par l'État. Le secret bancaire suisse est aussi lié avec le blanchiment de capitaux, les fraudes fiscales ou avec le financement des activités illégales.<sup>41 42</sup>

### **III.6.1 Situation actuelle du secret bancaire**

La Suisse est critiquée pour le secret bancaire (en raison des causes qui sont liés avec secret bancaire et aussi pour le fait que le secret bancaire est l'un de signe caractéristique de paradis fiscal). La Suisse est critiquée surtout par l'OCDE, l'Union européenne et par Etats-Unis qui essaient de limiter l'influence de secret bancaire suisse.

La pression sur les banques suisses pour le secret bancaire était si grande que la Suisse a du signer l'accord avec l'OCDE – il s'agit d'échange automatique d'informations qui a entré en vigueur en 1.1. 2018. Les données de comptes et de propriétaires de comptes sera envoyé (une fois par an) aux institutions de l'Union européenne. Le but de cet accord est l'empêchement d'évasons et fraudes fiscaux, de blanchiment de capitaux et l'empêchement de l'argent illégal qui sont cachés dans les comptes bancaires anonymes. Cet accord est appliqué non seulement aux Etats mais aussi dans le contexte international.<sup>43</sup>

---

<sup>41</sup> L'AGENCE TELEGRAPHIQUE SUISSE: 300 nouveaux comptes dormants dans les banques suisses.

Letemps.ch [en ligne]. [consulté le 5 mai 2018]. Disponible sur: <https://www.letemps.ch/suisse/300-nouveaux-comptes-dormants-banques-suisse>

<sup>42</sup> SCHELBERT, Leo. *Historical Dictionary of Switzerland*. Rowman & Littlefield Publishers, Lanham, 2ème édition, p.25.

<sup>43</sup> OCDE (2017), *Norme d'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers en matière fiscale*, Seconde édition, Editions OCDE, Paris, 2014, p.9

La Suisse a accepté cet accord en raison de la liste noire des paradis fiscaux. Le pays veut éviter l'inscription dans cette liste de pays non-coopératif dans le domaine fiscal. L'inscription dans cette liste pourrait signifier une perte de la crédibilité et aussi une perte de capital international.

Même si la Suisse a signé les accords appropriés, elle a été inscrite dans la liste grise des paradis fiscaux par l'Union européenne (en décembre 2017). La Suisse a été désignée plutôt comme un pays non-coopérant. Comme la raison de l'inscription dans cette liste, l'Union européenne a cité l'imposition inconvenante de la Suisse. La Suisse doit changer l'imposition dans l'année. Si non, elle peut être déplacée dans la liste noire des paradis fiscaux.

La Suisse a donc toujours été critiquée pour ses attitudes. L'Organisation Tax Justice Network a critiqué la Suisse pour une double attitude dans l'échange automatique d'informations. Selon Tax Justice Network, la Suisse a utilisé une stratégie nommée « l'approche zèbre ». Cela signifie que la Suisse a une double attitude pour la coopération avec les pays. D'une part, la Suisse mène une coopération exemplaire avec les pays occidentaux, d'une autre part, elle ne veut pas coopérer avec les pays en développement. L'organisation Tax Justice Network définit cette attitude comme « d'argent blanc pour les pays développés et d'argent noir pour les pays en voie de développement ».

En cause d'échange automatique d'informations, il est possible de constater que l'existence de secret bancaire suisse traditionnel a fini. Il est prévu que l'économie suisse peut être faible en raison de la fin partielle de secret bancaire et l'annulation de l'anonymat du compte. Certaines clientes de banques suisses peuvent déplacer leurs fonds vers des paradis et territoires fiscaux plus attractifs.

Il est important de dire que même si le secret bancaire suisse est très important pour l'économie suisse et il a une grande popularité au monde, le secret bancaire suisse n'est pas un seul pilier de l'économie suisse. Juste 3,3 % des habitants suisses travaillent dans le secteur bancaire. Le plus grand part des emplois en Suisse ont les entreprises petites et les entreprises moyennes (ils ont créé 2/3 des emplois en Suisse).

La Suisse est toujours un pays qui est économiquement fort, le pays neutre avec le secteur bancaire très développé. Malgré les changements, elle est capable de résister à ces problèmes et elle est capable de développer les autres secteurs économiques - il s'agit par ex. : une monnaie cryptographique - bitcoins. La Suisse peut utiliser une monnaie cryptographique comme une opportunité pour le développement dans les autres domaines bancaires (en fait, le canton de Zug est déjà l'un des plus grands centres de monnaie cryptographique au monde).

En 2014, la Suisse compromet sur FATCA (Foreign Account Tax Compliance Act). FATCA (créé en 2010) est une loi américain qui exige des institutions financières étrangères transmmetre les informations sur les comptes des contribuables américaines.<sup>44</sup>

---

<sup>44</sup> Enterrement du secret bancaire : la fin de la prospérité Suisse? par la redaction de magazine de decideures Monde économique. Monde-economique.ch [en ligne]. [consulté le 8 mai 2018]. Disponible sur: <https://www.monde-economique.ch/fr/posts/view/enterrement-du-secret-bancaire-la-fin-de-la-prosperite-suisse>



## **IV. Analyse de la Suisse selon le conception de paradis fiscal**

La Suisse est pendant longtemps considéré comme un paradis fiscal traditionnel. Pour répondre à la question – Est-ce que la Suisse est toujours un paradis fiscal est inutile d’analyser la Suisse dans plusieurs domaines différents. Je vais analyser la Suisse dans les domaines suivants : les avantages fiscaux pour les entreprises ou pour les sociétés qui ont leur siège social en Suisse, les avantages fiscaux dans les cantons ou dans certaines territoires de la Suisse et la comparaison de la Suisse avec des critères selon l’Organisation de coopération et du développement économique.

Il est aussi important de comparer la Suisse avec des autres pays qui ont la fiscalité avantageuse – la comparaison avec des autres pays peut aider de découvrir la place de la Suisse parmi les pays avec la fiscalité avantageuse.

### **IV.1 La Suisse – paradis fiscal pour les sociétés**

Le système bancaire suisse est généralement très favorable, avant tout pour les personnes morales et pour les personnes physiques. En raison de la division de pouvoir de l’Etat en trois niveaux, le système fiscal helvétique est divisé également – la Suisse a les taxes fédérales, les taxes cantonales et les taxes municipales. Les impôts des personnes morales peuvent être différents grâce à ce division de l’imposition – le taux d’imposition est dans la dépendance de siège social. Pour éviter la double imposition, la Suisse a conclu des convention fiscales. Le loi fiscale suisse dispose les conditions égales pour toutes les sociétés. Les sociétés dirigés par les propriétaires étrangers ont mêmes conditions comme les sociétés suisses.<sup>45</sup>

Les types de sociétés qui sont les plus connus en Suisse sont un SA (Société anonyme) ou une SARL (Société anonyme à responsabilité limitée). Les autres types des sociétés sont par ex. : la société en commandite, la société coopérative, la société en nom collectif (S.N.C.). La société anonyme à responsabilité limitée est une type le plus courant pour les entreprises moyennes et grandes en Suisse. La société anonyme (SA) est une type le plus utilisé par les investisseurs étrangers.

---

<sup>45</sup> Podnikání ve Švýcarsku par le cabinet d’avocats MME Partners. Mme.ch [en ligne]. [consulté le 8 mai 2018]. Disponible sur: [https://www.mme.ch/fileadmin/files/documents/151020\\_CZ-Doing\\_Business.pdf](https://www.mme.ch/fileadmin/files/documents/151020_CZ-Doing_Business.pdf)

### **La société anonyme (SA)**

La société anonyme est anonyme et il s'agit de la société de capitaux. 112 518 entreprises existent sous la forme de la société anonyme en Suisse. Les noms d'actionnaires ne sont pas notés dans le Registre du commerce. SA a son conseil d'administration. Le capital minimum qui est nécessaire pour la création de SA compte 100 000 francs suisses (environ 83 800 euros). Ce capital est réparti en actions nominatives. Une moitié de capital minimum - 50 000 francs suisses doit être libérés à la constitution. L'organe de révision est obligatoire pour cette société. La société anonyme a quelques avantages : la responsabilité des actionnaires qui est limitée au capital-actions, la possibilité de l'anonymat des entrepreneurs, les actions de la société anonyme sont facilement transférables. Les membres de l'organe dirigeants ou les personnes qui ont la participation financière n'ont pas le droit aux allocations du chômage – c'est un inconvénient de SA.<sup>46 47</sup>

### **La société à responsabilité limitée (SARL)**

La société à responsabilité limitée n'est pas anonyme, les noms de associés sont enregistrés dans le Registre du commerce. Pour la fondation de SARL il faut d'avoir un capital minimum en valeur de 20 000 francs suisses (environ 16 800 euros). Les associés d'une société à responsabilité limitée doivent être 2 au minimum et 100 associés au maximum. L'organe de révision n'est pas obligatoire pour SARL et il n'a pas le Conseil d'administration. En ce qui concerne les avantages de SARL, elle a plusieurs avantages. Le premier avantage est évident de la nom (la société à responsabilité limitée) - les associés de cette société ont juste responsabilité limitée. Quand les nouveaux associés veulent se joindre à la société, c'est assez simple. Ce avantage aider à création des nouvelles relations commerciales.

---

<sup>46</sup> La société anonyme (SA): bases légales par Portail PME pour les petits et moyennes entreprises.

Kmu.admin.ch [en ligne]. [consulté le 7 mai 2018]. Disponible sur:

<https://www.kmu.admin.ch/kmu/fr/home/savoir-pratique/creation-pme/differentes-formes-juridiques/societe-anonyme.html>

<sup>47</sup> Suisse: SA ou SARL, Créer sa société offshore en Suisse par le guide de paradis fiscaux : Paradis Fiscaux 0.2.

Paradisfiscaux20.com [en ligne]. [consulté le 7 mai 2018]. Disponible sur:

<http://www.paradisfiscaux20.com/paradis-fiscaux-creation-societe-suisse.htm>

Dans le contexte de la Suisse en tant que paradis fiscal, les arguments de la Suisse pour une création d'une société en Suisse sont:

- *un système fiscal avantageux et un marché du travail libéral*
- *une administration efficace et fiable*
- *une monnaie et une économie fortes*
- *un centre financier important*
- *un niveau élevé d'éducation et d'innovation*
- *une localisation centrale en Europe*
- *une qualité de vie élevée*
- *une forte implantation de multinationales*
- *une stabilité politique et financière*
- *une main-d'œuvre hautement qualifiée*
- *une productivité importante*
- *un pouvoir d'achat parmi les plus élevés au monde*
- *un contexte commercial, juridique et réglementaire fiable*
- *une TVA faible en comparaison à de nombreux pays de l'Union européenne*<sup>48</sup>

Ce sont les raisons pour lesquelles les sociétés internationales sont attirées en Suisse et ils ont fondé leurs sièges sociaux en Suisse. Nous pouvons nommer l'entreprise américaine Transocean (une compagnie pétrolière) qui a fondé son siège social en Suisse (concrètement dans le canton de Zoug) en 2008 pour les avantages fiscaux. Et le Transocean n'est pas la seule entreprise internationale qui a son siège social de l'entreprise ou de la filiale en Suisse. Parmi les entreprises connues, ce sont : McDonald's, Google, Yahoo, Gillette, Nestlé, Chiquita et beaucoup d'autres. Ils choisissent la Suisse comme un siège social pour les raisons qui sont citées plus haut. Le fait que d'environ 269 entreprises entre les années 2003 - 2009 ont déplacé leurs sièges sociaux en Suisse est une confirmation de l'attractivité de la Suisse. Les entreprises internationales sont très importantes pour l'économie de la Suisse. Grâce à la création de sociétés internationales en Suisse, l'économie suisse est très forte. Ces entreprises ou leurs

---

<sup>48</sup> ANDRE, Eva. Création d'entreprise : Pourquoi la Suisse est l'eldorado des entrepreneurs? Monde-economique.ch [en ligne]. [consulté le 10 mai 2018]. Disponible sur:  
<https://www.monde-conomique.ch/fr/posts/view/creation-d-entreprise-pourquoi-la-suisse-est-l-eldorado-des-entrepreneurs>

filiales aussi créent les emplois en Suisse. La coopération de la Suisse avec les entreprises étrangers est très importante pour la Suisse (en matière de paradis fiscal).<sup>49</sup>

Parmi les inconvénients qui peuvent dissuader les entreprises internationales de leur intention, nous pouvons classer les frais bancaires et administratifs élevés. Comme l'autre inconvénient, il est possible de nommer l'annulation de secret bancaire parce que les comptes ne sont plus anonymes et les données de comptes sont accessibles pour d'autres pays et pour d'organisation comme l'OCDE ou l'Union européenne. L'activité des entreprises peut être contrôlée par ces organisations. Mais il est évident que les avantages de la création d'entreprise en Suisse excède les inconvénients.

Il est vrai qu'il existe beaucoup de pays qui ont même conditions fiscales ou les avantages fiscaux similaires comme la Suisse. Mais la Suisse est unique pour sa stabilité économique ou la neutralité. Il n'existe pas beaucoup de pays qui offrent autant d'avantages que la Suisse. Comme le pays avec une situation similaire, nous pouvons considérer le Liechtenstein ou aussi le Luxembourg. Le Liechtenstein a des caractéristiques communes avec la Suisse – la neutralité, le secteur bancaire ou le taux d'imposition très faible. En ce qui concerne le Luxembourg, il a le PIB (par habitant) plus élevé au monde. Le secteur des services fait 80 % de PIB total et plus de 200 banques ont leur siège social à Luxembourg.

Ces deux pays sont donc capables de rivaliser avec la Suisse à sa place parmi les paradis fiscaux. En ce qui concerne les autres paradis fiscaux qui peuvent rivaliser avec la Suisse, même s'ils sont populaires, ils n'ont pas un tel prestige ou une telle tradition de paradis fiscal que la Suisse (ce sont parfois les îles, par ex. les Îles Vierges Britanniques).

L'autre chose dans le domaine bancaire qui est spécifique pour la Suisse sont « les comptes à numéro », appelés aussi « les comptes numérotés ». Il s'agit de comptes qui sont fondés à numéro, le nom de propriétaire n'est pas connu. L'affirmation d'anonymité totale de « comptes à numéro » est trompeur. Les comptes à numéro ne sont pas complètement anonymes mais l'identité de titulaire de comptes est accessible juste pour les certains employés de la banque. Ce type de compte n'est pas très utilisé dans ce jours (c'est aussi pour la cause de l'annulation de secret bancaire en Suisse) mais il a été une partie importante de secteur bancaire suisse.<sup>50</sup>

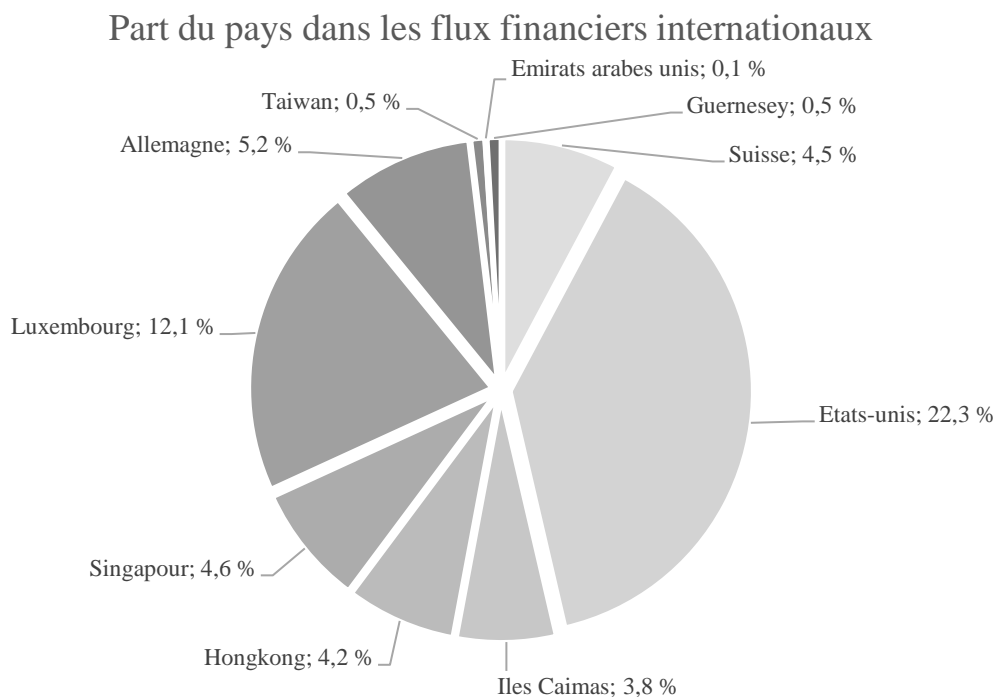
---

<sup>49</sup> THERIN, Frederic. La Suisse, éternel paradis des multinationales, Lesechos.fr [en ligne]. [consulté le 10 mai 2018]. Disponible sur: [https://www.lesechos.fr/07/07/2010/LesEchos/20714-041-ECH\\_la-suisse--eternel-paradis-des-multinationales.htm](https://www.lesechos.fr/07/07/2010/LesEchos/20714-041-ECH_la-suisse--eternel-paradis-des-multinationales.htm)

<sup>50</sup> JÍLEK, Josef. *Finance v globální ekonomice I: Peníze a platební styk*. Praha: Grada Publishing, 2013. p. 393.

En ce qui concerne la position de la Suisse entre les autres pays avec l'imposition avantageuse, la Suisse prend 4ème place (de la groupe de 15 pays) dans liste des paradis fiscaux qui a été publié par OXFAM en 2016. OXFAM est une organisation caritative qui groupe 13 organisations nationales et qui lutte contre l'injustice et entre autre, cette organisation se consacré sa activité à la lutte contre le blanchiment de capitaux, etc.). Les caractéristiques de la Suisse selon OXFAM sont : les impôts retenus à la source, 0 % retenues à la source, l'absence de participation à anti-multilatéral initiatives d'abus et de transparence, preuve de transfert de bénéfices à grande échelle.

Les trois pays ont été placés devant la Suisse sur la liste des paradis fiscaux – ce sont les Bermudes à la première place, les îles Caïmans à la deuxième place et les Pays-Bas à la troisième place. Les autres pays qui sont placés dans la liste d'OXFAM sont: le Singapoure, l'Ireland, le Luxembourg, le Curaçao le Hong Kong, la Chypre, les Bahamas, le Jersey, la Barbade, le Mauritius, les Îles Vierges Britanniques (les îles Vierges Britanniques sont placés à la dernière – quinzième place de la liste) (voir l'annexe n°2)<sup>51</sup>



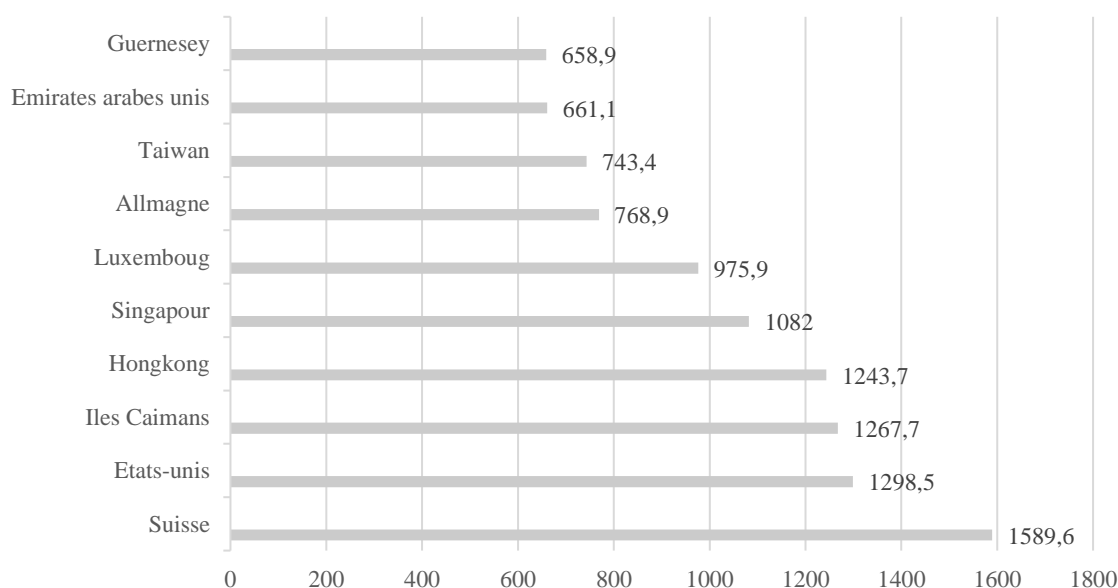
**Graphique n° 2 : Part du pays dans les flux financiers internationaux**

Source: [www.financialsecrecyindex.com](http://www.financialsecrecyindex.com)

<sup>51</sup> BERKHOUT, Esmé. *Tax Battles : The dangerous global Race to the Bottom on Corporate Tax*, Oxfam GB, Oxford, 2016, p. 13

Selon le graphique n°1, la Suisse a 4,5 % de part du pays dans les flux financiers internationaux. (elle est sur le deuxième place après les Etats-Unis). Ce fait nous montre que l'économie suisse est très liée à l'étranger et les paiements internationaux ont une partie importante de secteur bancaire suisse. Il est estimé que une quart <sup>52</sup>

Indice d'opacité financière selon Tax Justice Network



**Graphique n° 3 : Indice d'opacité financière selon Tax Justice Network**

Source: [www.financialsecrecyindex.com](http://www.financialsecrecyindex.com)

Le graphique n° 2 nous montre les dix pays avec le secret financière le plus élevé. Il s'agit des données du rapport publié en janvier 2018 de Tax Justice Network qui examine les 112 pays selon leurs l'indice d'opacité financière (voir l'annexe n°3). L'indice d'opacité financière, créé en 2009, est mesuré par quelques aspects. Il s'agit de critères comme le taux de transparence avec des autres pays,

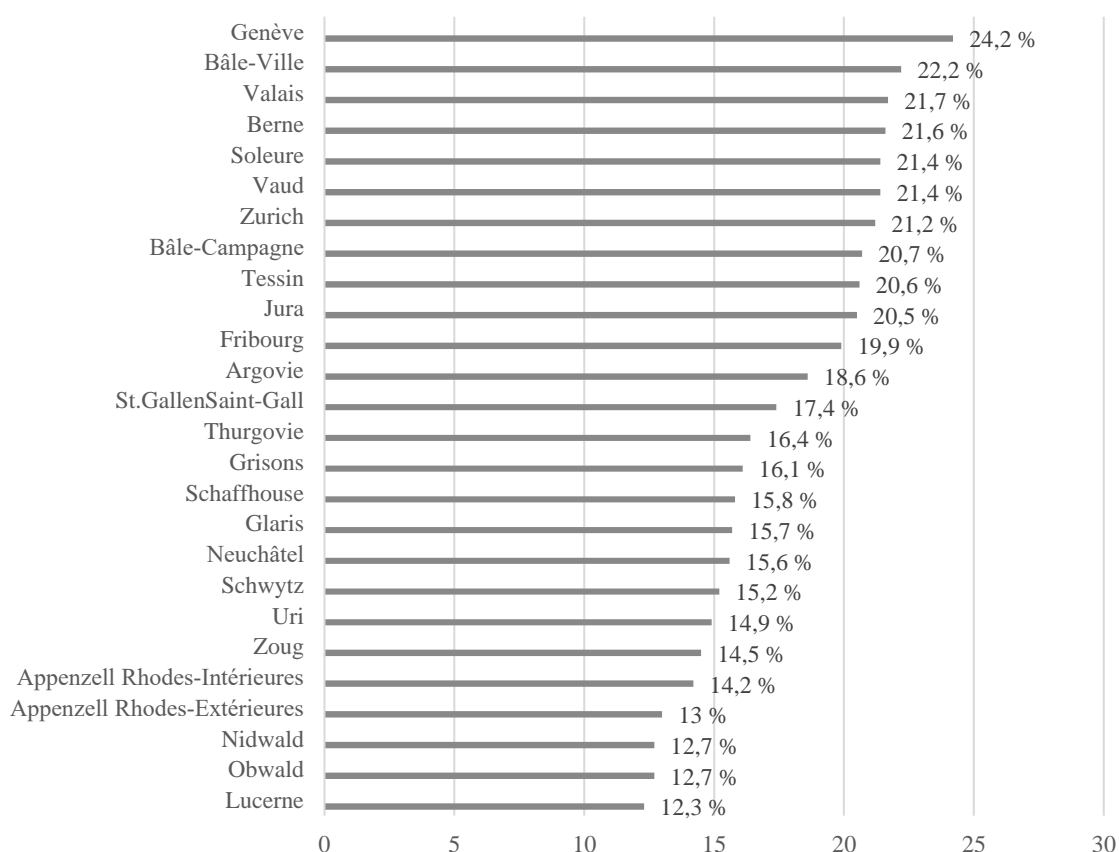
Les pays qui sont mesuré par l'indice d'opacité obtient les notes de 0-100. L'indice d'opacité financière en valeur 0 est signifie que le pays est totalement transparent. Au contraire, le taux d'opacité financière en valeur 100 est signifie que le pays a l'opacité financière totale. Ce pays a aussi le niveau d'anonymité très élevé, le pays avec l'opacité financière en valeur

<sup>52</sup> Financial Secrecy Index - 2018 Results par Tax Justice Network. Financialsecrecy.com [en ligne]. [consulté le 2 mai 2018]. Disponible sur: <https://www.financialsecrecyindex.com/introduction/fsi-2018-results>

100 ne coopère pas avec les autres pays dans la lutte contre le paradis fiscaux, blanchiment de capitaux et contre les évasions fiscales.

La Suisse est au premier lieu de cette liste, elle a le plus grand opacité financière des pays étudiés – elle a 76 points de 100. Les résultats de ce rapport prouvent clairement que la Suisse peut être désigné comme un paradis fiscal (du point de vue de l'opacité financière).<sup>53</sup>

#### Taux d'imposition (en %) sur le revenu des sociétés dans les cantons suisses en 2018



**Graphique n° 4: Taux d'imposition (en %) sur le revenu des sociétés dans les cantons suisses en 2018**

Source: [www.assets.kpmg.com](http://www.assets.kpmg.com)

Comme nous pouvons voir dans le graphique n°3, les différents d'impositions sur le revenu des sociétés entre les cantons sont réellement grandes. Le canton avec le taux d'imposition sur le revenu des sociétés le plus élevé est un canton de Genève avec le taux

<sup>53</sup> Financial Secrecy Index - 2018 Results par Tax Justice Network. Financialsecrecy.com [en ligne]. [consulté le 2 mai 2018]. Disponible sur: <https://www.financialsecrecyindex.com/introduction/fsi-2018-results>

d'imposition d'environ 24 %. Les cantons avec le taux d'imposition bas sont des cantons Lucerne, Obwald, Nidwald et Appenzell Rhodes-Extérieures. Il s'agit de cantons qui ont le taux d'imposition moins de 14 %. <sup>54</sup>

#### **IV.1.1 L'exemple du canton de Zoug**

Dans le contexte de paradis fiscal est parfois mentionné le canton de Zoug. Il est appelé comme « un paradis fiscal » de la Suisse.

En 2018 (selon le graphique n°3), le taux d'imposition sur le revenu des sociétés dans les cantons suisses est 14,5 % pour le canton de Zoug. Ce n'est pas le plus bas niveau d'imposition mais toutefois, il s'agit de taux d'imposition bas et très avantageuse pour les sociétés.

Mais ce canton n'était pas toujours riche et prospère. Dans l'histoire – au 19ème siècle, le canton de Zoug a été l'un des plus pauvres cantons en Suisse et il a été consacré surtout l'agriculture. Le taux d'imposition a été encore en 1960 l'un de plus hausse en Suisse. Le canton est devenu prospère grâce à la proximité de Zurich et grâce aux entrepreneurs qui ont laissé de construire les fabriques et qui ont créé les entreprises dans le canton. En raison de ces changements, le canton de Zoug est devenu très attractif.

Le canton de Zoug peut être considéré comme un paradis fiscal selon des faits suivants: les entreprises (32 000 entreprises) qui ont un siège social dans ce canton, ils payent juste les impôts à la Confédération suisse. Les impôts cantonales et municipales est pratiquement 0 % (en dehors de taux d'imposition sur le revenu des sociétés qui est 14,5%) Pour la comparaison, le taux d'imposition dans les autres pays est: 30 % en Allemagne, en Italie, en France ou en Grande-Bretagne et 40 % aux Etats-Unis ou au Japon. Le taux d'imposition en Suisse est 21 % en moyenne. Parmi des autres faits qui prouvent les avantages fiscaux de ce canton, nous pouvons ajouter un fait que l'une de 16 entreprises basées en Suisse a son siège social à Zoug. Le canton de Zoug offre aussi des privilèges fiscaux aux sociétés holding (par ex.: Siemens, Adidas, Ferrero ou Salamon).

---

<sup>54</sup> Beyond limits, Clarity on Swiss taxes par cabinet d'audit et de conseil KPMG Switzerland. Home.kpmg.com [en ligne]. [consulté le 5 mai 2018]. Disponible sur: <https://home.kpmg.com/ch/en/home/insights/2018/04/clarity-on-swiss-taxes.html>



Le canton de Zoug n'est pas favorisé seulement pour le taux d'imposition des sociétés mais aussi pour le taux d'imposition des personnes physiques. C'est une raison pour laquelle, les étrangers mais aussi les suisses sont venus dans le canton de Zoug, concrètement dans la capitale – le Zoug. Dans la capitale vivent des 124 000 habitants avec 131 nations différents. Un quart des habitants de canton sont étrangers. 88 % des étrangers dans le canton de Zoug sont les Européens – la plus grande partie des Européens sont les Allemands.

En ce qui concerne la qualité de vie dans le canton de Zoug, il offre très haute qualité de vie – l'une de plus élevée parmi des cantons en Suisse. Les habitants de Zoug apprécient bon système d'éducation, la haute qualité de transport, etc.

Le canton de Zoug veut toujours d'être à l'avance parmi les autres cantons et parmi les grandes villes en Suisse. Entre les années 2016 – 2017, les habitants de Zoug ont payé leur impôts et les services publics en Bitcoin. En raison de l'introduction de la monnaie cryptographique, le canton de Zoug est surnommé « Crypto Valley ».

Le canton de Zoug est parfois critiqué pour la fiscalité des entreprises par le Bruxelles. Le Bruxelles critique un régime spéciaux qui le canton de Zoug offre aux holdings, aux sociétés mixtes ou aux sociétés de gestion. Le gouvernement suisse considère la critique de Bruxelles comme infondé. Tout de même, le canton de Zoug et le gouvernement suisse sont ouvert au dialogue avec Bruxelles à ce sujet.

En ce qui concerne les autres cantones suisses dans le contexte de paradis fiscal, bien qu'ils ont un taux d'imposition pour les sociétés faibles, ils n'offrent pas tels conditions attractifs que le canton de Zoug. Le canton de Fribourg a offert les conditions similaires comme le canton de Zoug mais la situation actuelle de ce canton n'est pas attractive. Le taux d'imposition sur le revenu des sociétés actuel est presque 20 %.<sup>55</sup>

#### **IV.1.2 La Suisse selon les critères de L'Organisation de coopération et du développement économique**

Pour analyser la Suisse comme un paradis fiscal, il est possible de faire la comparaison de critères de paradis fiscal créé par l'Organisation de coopération et du développement économique avec la situation en Suisse.

---

<sup>55</sup> BRITT, Chantal. La vie dans un «paradis fiscal» suisse, swissinfo.ch [en ligne]. [consulté le 12 mai 2018]  
Disponible sur: [https://www.swissinfo.ch/fre/fiscalit%C3%A9\\_la-vie-dans-un--paradis-fiscal--suisse/32936656](https://www.swissinfo.ch/fre/fiscalit%C3%A9_la-vie-dans-un--paradis-fiscal--suisse/32936656)

### **Le premier critère – l’absence d’impôts ou une taux d’imposition très faible.**

La Suisse satisfait ce critère mais il est important de dire que en Suisse ce critère s’est déroulé en deux niveaux - le niveau d’Etat et le niveau cantonal. L’imposition par l’Etat satisfait ce critère et l’imposition des cantons juste partiellement. Il dépend du canton – certains cantons ont un taux d’imposition élevé et ils ne satisfont pas ce critère de paradis fiscal. Mais quand nous prenons en considération le canton de Zug, il satisfait certainement le critère de l’absence d’impôt et de taux d’imposition faible.

### **Le deuxième critère – une absence de transparence**

Une absence de transparence et les lois et règlements qui empêchent l’échange d’informations en matière fiscale – c’est le deuxième critère de l’OCDE. En Suisse, c’est une loi des banques fédérales et l’article 47 qui empêche l’échange d’informations en matière fiscale. Même si cette loi existe toujours, la Suisse n’est pas satisfaite de ce critère parce que la Confédération suisse a signé les accords d’échange automatique d’informations. La Suisse donc a une loi qui empêche l’échange automatique d’informations mais en même temps, le pays n’a pas déjà l’absence de transparence.

Il est donc possible de dire que la Suisse satisfait ce critère de moitié.

### **Le troisième critère - un manque de transparence législative ou administrative**

En ce qui concerne de transparence législative et administrative, c’est la question difficile en Suisse. Il existe beaucoup d’obstacles législatifs et administratifs en Suisse mais il s’agit d’obstacles plutôt mineurs (par ex. : au niveau cantonal). Avant l’annulation partielle du secret bancaire et avant la signature d’accord d’échange automatique d’informations, la Suisse a satisfait ce critère. Mais avec ces changements, le pays est devenu plus transparent dans plusieurs domaines. En global, la Suisse plutôt ne satisfait le critère d’un manque de transparence législative ou administrative.

### **Le quatrième critère - l’absence d’échanges d’informations dans le domaine fiscale**

Comme j’ai déjà mentionné, la Suisse a signé l’accord d’échange automatique d’informations après la pression de l’Union européenne, des Etats Unis et de l’OCDE. Cet accord a entré en vigueur en 2018, la Suisse est maintenant obligée de partager les données sur les comptes

bancaires et leur propriétaires (une fois par an). La Suisse ne satisfait pas ce critère de l'absence d'échanges d'informations – de ce point de vue, elle n'est pas un paradis fiscal.

## **IV.2 Evaluation de la Suisse selon le conception de paradis fiscal**

L'analyse de la Suisse comme un paradis fiscal est difficile et la réponse sur la question de la Suisse comme un paradis fiscal n'est pas univoque. La Suisse a beaucoup des signes caractéristiques pour un paradis fiscal. Mais en raison des changements pendant les années derniers, la Suisse n'est pas plus un paradis fiscal dans tous les domaines.

Pour analyser la Suisse comme un paradis fiscal, nous utilisons tous les critères de sous-chapitre IV.1 La Suisse – paradis fiscal pour les sociétés pour un résumé.

Un paradis fiscal pour les sociétés - en ce qui concerne les conditions pour les sociétés, ils sont très avantageuse et dans ce domaine, la Suisse est sans doute, un paradis fiscal pour les sociétés étrangers, les holdings ou les sociétés offshore.

L'exemple du canton de Zoug – Cet exemple prouve que la Suisse est un paradis fiscal au niveau cantonal – surtout dans le canton de Zoug parce que tous les cantons suisses n'ont pas les caractères d'un paradis fiscal. Le canton de Zoug a des caractères de paradis fiscal : un taux d'imposition très faible pour les sociétés mais aussi pour les personnes physiques, le secteur bancaire très développé, le haut niveau de vie.

La Suisse selon les critères de l'Organisation de coopération et du développement économique – l'analyse de ce critère est difficile. De quatre critères, la Suisse satisfait complètement juste le critère première (l'absence des impôts ou un taux d'imposition très faible). Le deuxième critère (une absence de transparence) est discutable parce que la Suisse satisfait les conditions juste partiellement. Mais selon les autres critères (un manque de transparence législative ou administrative et l'absence d'échanges d'informations dans le domaine fiscale), la Suisse n'est pas un paradis fiscal. Quand nous faisons un résumé des critères de l'Organisation de coopération et du développement, la Suisse n'a pas les caractéristiques de paradis fiscal.

La Suisse peut être encore considéré comme un paradis fiscal pour deux faits – la bonne santé économique et la stabilité du pays. La bonne santé économique est un indicateur très importante de paradis fiscal. La bonne situation économique est l'une des raisons pour lesquelles, la Suisse est un paradis pour les sociétés étrangers et pour les sociétés offshore. La stabilité du pays est le deuxième fait qui renforce la crédibilité de la Suisse. L'économie suisse

est très stable, sans les grandes déficits ou les problèmes graves. La stabilité est entre autre causé par la neutralité de la Suisse. La Suisse n'est pas un membre de l'Union européenne, elle n'est pas donc si dépendante des Etats membres et elle peut garder la stabilité de pays. Les investisseurs exercent leur opérations commerciales sur le territoire de la Suisse en raison de la stabilité du pays. Ces deux critères sont donc l'un des piliers de la Suisse en tant que paradis fiscal.

Même si la Suisse est un paradis fiscal selon les critères analysés, il est réellement très difficile de répondre à la question si la Suisse est toujours un paradis fiscal. En raison des changements au secteur bancaire et l'annulation partiel de secret bancaire suisse, la situation de la Suisse comme un paradis fiscal traditionnel se change. Le status de la Suisse comme un paradis fiscal traditionnel est donc en danger en raison de l'annulation de secret bancaire et aussi en raison de l'échange d'informations automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers. Le secret bancaire avait une longue tradition en Suisse, le secteur bancaire suisse est l'un de plus attractif au monde grâce au secret bancaire.

Comme j'ai mentionnée dans le sous-chapitre La situation actuelle de secret bancaire, la Suisse a été placé dans la liste grise de paradis fiscaux par l'Union européenne. Ce fait confirme que l'Union européenne et les autres organisations considerent la Suisse toujours comme un pays qui est très proche d'un système fiscal de paradis fiscal. La Suisse est toujours placé en premiers lieux dans les listes de paradis fiscaux et elle est une zone offshore toujours utilisé par des entrepreneurs du monde entier.

Nous pouvons conclure de tous ces faits analysés que la Suisse reste un paradis fiscal même si les changements actuels mais il n'est pas certain qu'il restera tel paradis fiscal traditionnel que nous le connaissons. Si la Suisse avec son secteur bancaire veut maintenir la place parmi des paradis fiscaux et parmi des territoires avec un fiscalité avantageuse, elle doit se consacrer aux domaines différents qu'avant.

## Conclusion

L'objet principal de ce présent mémoire était l'analyse de la Suisse selon la conception de paradis fiscal et la réponse à la question si la Suisse est toujours un paradis fiscal. Le premier chapitre a désigné les paradis fiscaux, leur fonctionnement et les pays qui sont les paradis fiscaux traditionnels. Dans le deuxième chapitre, nous avons décrit les institutions et les organisations qui luttent contre les paradis fiscaux et nous avons aussi désigné les listes des paradis fiscaux – la liste blanche, la liste grise et la liste noire. Le chapitre suivant a fait la description de la Suisse, de son secteur bancaire et de son secret bancaire. Ce chapitre s'est aussi orienté vers les banques suisses et leur fonction dans le secteur bancaire suisse.

La partie pratique était divisée en deux parties. La première partie a cité les critères selon lesquels nous avons pu d'analyser la Suisse en tant que paradis fiscal. Nous avons analysé la Suisse selon les critères de l'Organisation de coopération et du développement économique, selon la situation fiscale dans les cantons ou selon les relations internationales avec les entreprises. La deuxième partie a essayé de trouver la réponse à la question si la Suisse est toujours un paradis fiscal. Selon les analyses de première partie de la partie pratique, nous pouvons dire que la Suisse est toujours un paradis fiscal mais il faut ajouter que la situation de la Suisse en tant que paradis fiscal n'est pas univoque. Il s'agit avant tout de l'annulation du secret bancaire qui empêche à l'anonymité de comptes et de l'échange automatique d'informations avec les autres Etats et avec l'Union européenne.

D'après moi, la Suisse est toujours un paradis fiscal avec l'économie très stable et forte et elle offre beaucoup des avantages fiscales et administratives pour la création de société ou de comptes. Même si la Suisse doit faire face à ces obstacles, elle est toujours capable d'être l'un des paradis fiscaux les plus populaires grâce à sa neutralité et la crédibilité des banques suisses.

## **La liste des abréviations utilisées**

AELE – Association européenne de libre-échange

ECOFIN - Economic and Financial Affairs Council

FATCA - Foreign Account Tax Compliance Act

FATF – Financial Action Task Force on Money Laundering

FMI – Fonds monétaire international

GAFI – Groupe d'action financière

HSBC - Hongkong and Shanghai Banking Corporation

OCDE – L'Organisation de coopération et du développement économique

OMC – Organisation Mondiale du commerce

ONU – Organisation des Nations unies

PIB – produit intérieur brut

SA – Société anonyme

SARL – Société anonyme à responsabilité limitée

SNC – Société en nom collectif

UBS – Union Bank of Switzerland

UE – Union européenne

## Résumé

Tato bakalářská práce se zabývá situací Švýcarska jako daňového ráje. První kapitola teoretické části práce je zaměřena na popis a historii daňových rájů, jejich fungování a charakteristické znaky. V další kapitole je pozornost věnována institucím a organizacím, které bojují proti daňovým rájům. Tyto organizace se snaží vyřešit problémy, které jsou spojené s daňovými ráji jako např. praní špinavých peněz, daňové úniky, uchovávání nezdaněných příjmů atd. V kapitole jsou také řešeny listiny daňových rájů, zejména pak tzv. „černá listina“ daňových rájů vydaná v prosinci 2017 Evropskou unií.

Třetí část práce popisuje Švýcarsko samotné a zabývá se popisem švýcarského bankovníctví a bankovního tajemství, které jsou jedny ze základních znaků Švýcarska jako daňového ráje. Ve třetí kapitole jsou také uvedeny nejvýznamnější skupiny švýcarských bank a je zde popsána jejich role ve švýcarském bankovníctví.

Čtvrtá a poslední kapitola této bakalářské práce se zaměřuje na analýzu Švýcarska jako daňového ráje. V první části čtvrté kapitoly jsou uvedeny příklady, které buď potvrzují nebo vyvrací, že Švýcarsko patří mezi daňové ráje. Je zde nastíněna pozice Švýcarska mezi ostatními daňovými ráji pro lepší celkové zhodnocení Švýcarska jako daňového ráje. Jako další kritérium pro analýzu Švýcarska jako daňového ráje je situace Švýcarska porovnána s kritérii Organizace pro hospodářskou spolupráci a rozvoj. V druhé části čtvrté kapitoly následuje shrnutí všech zkoumaných faktů a zodpovězení otázky, zda můžeme Švýcarsko stále považovat za daňový ráj.

## Sources

### Bibliographie

- [1] SCHWOK, René. *Politique extérieure de la Suisse : Après la guerre froide*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne. 2012. ISBN 978-2-88074-973-6
- [2] CARACAS, Inga. *Analýza bankovních systémů Německa a Švýcarska*, Praha, 2003. Bakalářská práce, Vysoká škola ekonomická v Praze.
- [3] BRAILLARD, Phillipe. *Switzerland & The Nazi Gold*. Routledge, New York, 2ème edition, 2014. ISBN 978-0-7103-0671-5
- [4] GENIER, Yves. *La fin du secret bancaire*. Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 2014. ISBN 978-2889150922
- [5] SCHELBERT, Leo. *Historical Dictionary of Switzerland*. Rowman & Littlefield Publishers, Lanham, 2ème edition. ISBN 978-1-4422-3351-5
- [6] OCDE (2017), *Norme d'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers en matière fiscale*, Seconde édition, Editions OCDE, Paris, 2014. ISBN 978-92-64-26805-0 (PDF)
- [7] JÍLEK, Josef. *Finance v globální ekonomice I: Peníze a platební styk*. Praha: Grada Publishing, 2013. ISBN 978-80-247-3893-2
- [8] BERKHOUT, Esmé. *Tax Battles : The dangerous global Race to the Bottom on Corporate Tax*, Oxfam GB, Oxford, 2016. ISBN 978-0-85598-847-0

### Sitographie

- [1] Toupie [en ligne]. Disponible sur: <[www.toupie.org](http://www.toupie.org)>
- [2] ICD-fiduciaries [en ligne]. Disponible sur: <[www.icd-fiduciaries.com](http://www.icd-fiduciaries.com)>
- [3] Plateforme Paradis Fiscaux et Juridicaux [en ligne]. Disponible sur: <[www.stopparadisfiscaux.fr](http://www.stopparadisfiscaux.fr)>
- [4] Offshorenews [en ligne]. Disponible sur: <[www.offshorenews.cz](http://www.offshorenews.cz)>
- [5] Journaldunet [en ligne]. Disponible sur: <[www.journaldunet.com](http://www.journaldunet.com)>
- [6] Financial secrecy index [en ligne]. Disponible sur: <[www.financialsecrecyindex.com](http://www.financialsecrecyindex.com)>
- [7] Capital [en ligne]. Disponible sur: <[www.capital.fr](http://www.capital.fr)>
- [8] Pacific Line Offshore [en ligne]. Disponible sur: <[www.pacificline-offshore.com](http://www.pacificline-offshore.com)>
- [9] OECD [en ligne]. Disponible sur: <[www.oecd.org](http://www.oecd.org)>



- [10] Fb-bourse [en ligne]. Disponible sur: <[www.fb-bourse.com](http://www.fb-bourse.com)>
- [11] Lefigaro [en ligne]. Disponible sur: <[www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr)>
- [12] Le monde [en ligne]. Disponible sur: <[www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)>
- [13] Roklen24 [en ligne]. Disponible sur: <[www.roklen24.cz](http://www.roklen24.cz)>
- [14] AMO [en ligne]. Disponible sur: <[www.amo.cz](http://www.amo.cz)>
- [15] Fatf-gafi [en ligne]. Disponible sur: <[www.fatf-gafi.org](http://www.fatf-gafi.org)>
- [16] Consilium europa [en ligne]. Disponible sur: <[www.consilium.europa.eu](http://www.consilium.europa.eu)>
- [17] Mundo [en ligne]. Disponible sur: <[www.mundo.cz](http://www.mundo.cz)>
- [18] Admin [en ligne]. Disponible sur: <[www.admin.ch](http://www.admin.ch)>
- [19] Eda admin [en ligne]. Disponible sur: <[www.eda.admin.ch](http://www.eda.admin.ch)>
- [20] Vskbnet [en ligne]. Disponible sur: <[www.vskbnet.ch](http://www.vskbnet.ch)>
- [21] Raiffeisen [en ligne]. Disponible sur: <[www.raiffeisen.ch](http://www.raiffeisen.ch)>
- [22] Swissbanking [en ligne]. Disponible sur: <[www.swissbanking.org](http://www.swissbanking.org)>
- [23] Letemps [en ligne]. Disponible sur: <[www.letemps.ch](http://www.letemps.ch)>
- [24] Monde-economique [en ligne]. Disponible sur: <[www.monde-economique.ch](http://www.monde-economique.ch)>
- [25] Mme [en ligne]. Disponible sur: <[www.mme.ch](http://www.mme.ch)>
- [26] Paradisfiscaux [en ligne]. Disponible sur: <[www.paradisfiscaux20.com](http://www.paradisfiscaux20.com)>
- [27] Lesechos[en ligne]. Disponible sur: <[www.lesechos.fr](http://www.lesechos.fr)>
- [28] KPMG [en ligne]. Disponible sur: <[www.home.kpmg.com](http://www.home.kpmg.com)>

## Liste des graphiques

Graphique n° 1 : Part de clients privés dans les banques suisses .....	27
Graphique n° 2 : Part du pays dans les flux financiers internationaux .....	36
Graphique n° 3 : Indice d'opacité financière selon Tax Justice Network .....	37
Graphique n° 4 : Taux d'imposition (en %) sur le revenu des sociétés dans les cantons suisses en 2018.....	38

## **Annexes**

### **Liste des annexes**

Annexe n°1 : Listes noire et grise de l'UE des paradis fiscaux

Annexe n°2 : Top 15 des paradis fiscaux selon OXFAM

Annexe n°3 : Indice d'opacité financière selon Tax Justice Network

## Annexe n°1 : Listes noire et grise de l'UE des paradis fiscaux

Source : [www.ec.europa.eu](http://www.ec.europa.eu)



## Annexe n°2 : Top 15 des paradis fiscaux selon OXFAM

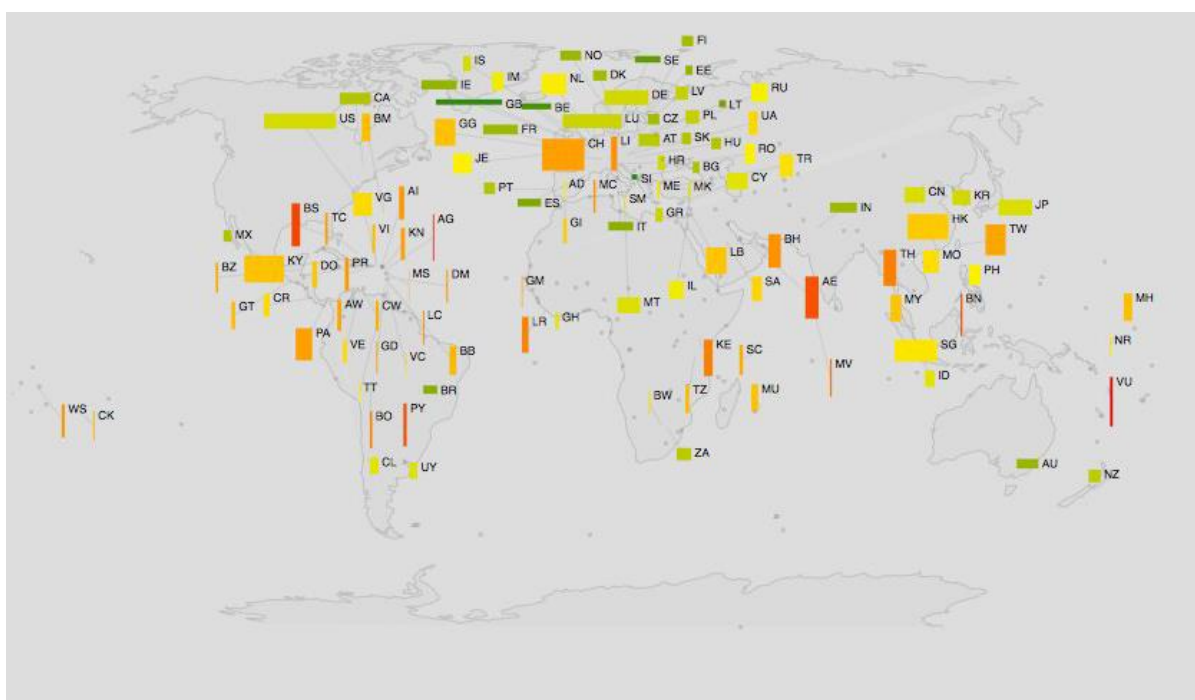
Source : [www.oxfam.org](http://www.oxfam.org)

Bermudes	0 % l'impôt sur le revenu des sociétés, 0 % des retenus à source, l'absence de participation à la lutte anti-abus, à l'échange et initiatives de transparence, preuve d'un transfert de bénéfices à grande échelle
Îles Caïmans	0 % l'impôt sur le revenu des sociétés, 0 % des retenus à source, manque de participation à l'anti-abus, à l'échange et à la transparence multilatéraux initiatives, preuve d'un transfert de bénéfices à grande échelle.
Pays-Bas	Les taxes incitatives, 0% retenues à la source, preuve de Échelle changement de profit
Suisse	<b>Les taxes incitatives, 0% retenues à la source, absence de participation à anti-multilatéral initiatives d'abus et de transparence, preuve de transfert de bénéfices à grande échelle.</b>
Singapour	Les taxes incitatives, absence de retenue à la source, preuve d'un transfert substantiel de bénéfices
Irlande	Faible CIT, les taxes incitatives, preuve d'un transfert de bénéfices à grande échelle
Luxembourg	Les taxes incitatives, les retenues à la source de 0%, preuve d'un transfert de bénéfices à grande échelle

Curaçao	Les taxes incitatives, les retenues à la source de 0%, l'absence de participation à des initiatives multilatérales anti-abus, d'échange et de transparence, preuve d'un transfert substantiel de bénéfices
Hong Kong	Les taxes incitatives, 0% retenues à la source, preuves de grande échelle changement de profit
Chypre	Faible CIT, les taxes incitatives, 0% retenues à la source
Bahamas	0% CIT, 0% retenues à la source, manque de participation à anti-multilatéral initiatives d'abus et de transparence
Jersey	0% CIT, 0% retenues à la source, preuve de substantielle profit déplacement.
Barbados	Faible CIT, 0% de retenue à la source participation à anti-multilatéral initiatives d'abus et de transparence
Mauritius	Faible CIT, 0% de retenue à la source participation à anti-multilatéral initiatives d'abus et de transparence
Îles Vierges Britanniques	0% CIT, 0% retenues à la source, manque de participation à anti-multilatéral initiatives d'abus et de transparence

### Annexe n°3 : Indice d'opacité financière selon Tax Justice Network

Source : [www.financialsecrecyindex.com](http://www.financialsecrecyindex.com)



## **Annotation en français**

Nom et prénom : Tarasová Anna

Nom de faculté : Faculté des lettres de l'Université Palacky d'Olomouc

Nom de département : Département des études romanes

Titre de mémoire de licence : La Suisse est-elle toujours un paradis fiscal?

Directeur du mémoire de licence : Mgr. Geoffroy Yrieix Bletton

Nombre de caractères : 85 708

Nombre d'annexes : 3

Nombre de titres littéraires : 36

Mots clés : : la Suisse, le paradis fiscal, le société offshore, le système bancaire, le secret bancaire, l'avantage fiscal, la fiscalité

Le but de ce mémoire de licence « La Suisse est-elle toujours un paradis fiscal ? » est l'analyse de la Suisse et secteur bancaire suisse dans le conception de paradis fiscal et la réponse à la question si la Suisse est toujours un paradis fiscal. La Suisse est analysé par quelques critères qui aident de répondre à la question si elle est toujours un paradis fiscal.

## **Annotation en anglais**

Surname and name: Tarasová Anna

Name of faculty: Faculty of Arts

Name of department: Department of Romance Studies

Title: Switzerland is it still a tax haven?

Thesis supervisor: Mgr. Geoffroy Yrieix Bletton

Number of characters: 85 708

Number of annexes: 3

Number of sources: 36

Key words: Switzerland, tax haven, society offshore, banking, bank secrecy, tax advantage, tax system

The aim of this bachelor thesis "Switzerland is it still a tax haven? " is the analysis of Switzerland and Swiss banking sector in concept of tax haven and the answer to the question if is Switzerland still a tax haven. Switzerland is analyzed by some criteria that help answer the question if it is still a tax haven.

Univerzita Palackého v Olomouci  
Filozofická fakulta  
Akademický rok: 2015/2016

Studijní program: Filologie  
Forma: Prezenční  
Obor/komb.: Francouzština se zaměřením na aplikovanou ekonomii (APLEKF)

**Podklad pro zadání BAKALÁŘSKÉ práce studenta**

PŘEDKLÁDÁ:	ADRESA	OSOBNÍ ČÍSLO
TARASOVÁ Anna	Zborovská 32, Jihlava	F14482

**TÉMA ČESKY:**

La Suisse est-elle toujours un paradis fiscal?

**TÉMA ANGLICKY:**

Switzerland is it still a tax haven?

**VEDOUČÍ PRÁCE:**

Mgr. Geoffroy Yrieix Bletton - KRF

**ZÁSADY PRO VYPRACOVÁNÍ:**

1. Introduction
2. Définition des paradis fiscaux
3. Les classifications différentes des paradis fiscaux
4. La questionnaire - La connaissance de paradis fiscal en Suisse
5. L'analyse de la Suisse comme paradis fiscal
6. Conclusion

**SEZNAM DOPORUČENÉ LITERATURY:**

1. VON STRENG Etienne, GOTTRAU Nicolas, KALBERMATTEN Christophe. Suisse: Fiscal, bancaire et financier, juridique, social. Francis Lefebvre, 2011. ISBN 978-2851158901.
2. GENIER, Yves. La fin du secteur bancaire. Presses Polytechniques Romandes, 2014. ISBN 2889150925.
3. VERNIER, Eric. Fraude fiscale et paradis fiscaux: Décrypter les pratiques pour mieux les combattre. Dunod 2014. ISBN 978-2100705351.
4. RASSAT, Patrick, LAMORLETTE Thierry. Guide critique et sélectif des paradis fiscaux. Maxima, 2016. ISBN 2840018705.
5. ZUCMAN, Gabriel. La richesse cachée des nations. Seuil, 2013. ISBN 2021114317.
6. BARBER, Hoyt. Banques suisses : le retour des paradis fiscaux. Original books, 2011. ISBN 2361640619.
7. BARBER, Hoyt. Les banques suisses. Music and entertainment books, 2009. ISBN 9782357260221.
8. <http://www.paradisfiscaux20.com/>
9. <http://www.echecparadisfiscaux.ca/>

Podpis studenta: Tarasova

Datum: 16.5.2016

Podpis vedoucího práce: g-y Bletton

Datum: 17.5.2016